

VIVRE ensemble à PULLIGNY



N°32 / NOVEMBRE 2014



Vivre ensemble à Pulligny

Le bulletin municipal de la commune de Pulligny

2 Grande Rue - 54160 Pulligny

tél : 03 83 25 05 32 - fax : 03 83 25 54 27

email : contact@pulligny.fr

site internet : www.pulligny.fr

Directeur de la publication : Jean-Luc Dussaucy, Maire

Photos : Bertrand Jamot, Hervé Pierre, Daniel Lescroart, mairie de Pulligny, associations, entreprises, particuliers.

Mise en page : Anagram

Impression : Digit'Offset - 57155 Marly

Imprimé sur papier recyclé

Annuel gratuit - numéro 32 - novembre 2014

Tirage : 650 exemplaires

Dépôt légal : novembre 2014





Le mot du maire

Madame, Monsieur,

Mars 2014 a vu le renouvellement du conseil municipal, et l'élection pour la première fois des délégués communautaires au suffrage universel.

La parution tardive de ce bulletin, s'explique donc, en grande partie, par le retard dû à cette consultation électorale.

Je vous prie de nous en excuser, sachant que néanmoins vous le parcourrez avec toujours autant de plaisir.

L'année 2013 a vu la concrétisation des travaux réalisés pour l'aménagement de l'entrée du village côté Pierreville avec, l'enfouissement des réseaux et quelques aménagements paysagers et, le début du très important chantier de rénovation de l'école maternelle et de construction de salles de motricité et du périscolaire, ainsi que d'une bibliothèque.

L'aboutissement de ces réalisations est désormais très proche, et c'est avec grand plaisir que tous, enfants, personnels enseignants et personnels communaux vont pouvoir bénéficier de cette magnifique structure.

Depuis le 1er janvier 2014, nous sommes entrés dans une nouvelle intercommunalité (Moselle et Madon) avec des compétences représentant un large éventail.

N'hésitez pas, si vous vous posez des questions à ce sujet, nous vous répondrons bien volontiers et nous ne manquerons pas de vous tenir informé de l'évolution de cette structure.

J'aimerais également, et malgré le climat morose provoqué par la « crise » que nous traversons, dire combien je suis reconnaissant aux bénévoles œuvrant dans toutes les associations locales. Ils permettent à tous ceux qui le souhaitent d'évacuer tous les problèmes et tracas de la vie.

Je vous souhaite de passer un bon moment en découvrant cette nouvelle publication et je reste ainsi que toute l'équipe municipale, à votre écoute !

Jean-Luc Dussaucy





S O M M A I R E



LA VIE COMMUNALE

7
LE CONSEIL MUNICIPAL

8
LES COMMISSIONS MUNICIPALES

9
BUDGET ET FISCALITÉ LOCALE

11
LA COMMISSION JEUNESSE

12
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

13
LA COMMISSION BOIS

14
LE FLEURISSEMENT

16
UN HABITANT, UNE PASSION

18
LE RESTO DES LOUPIOTS

19
RÉFORME DES TEMPS SCOLAIRES

LA VIE SCOLAIRE

24
L'ÉCOLE PRIMAIRE
FERDINAND AUBERT

26
L'ÉCOLE MATERNELLE
ÉLISABETH ROBAINÉ



LA VIE ASSOCIATIVE

30

LE COMITÉ DES FÊTES

32

L'ESVM

Entente Sportive de la Vallée du Madon

34

L'ACLEF

Foyer rural de Pulligny

36

FAMILLES RURALES

40

ASSOCIATION DES ANCIENS
COMBATTANTS DE PULLIGNY -
AUTREY - PIERREVILLE

41

LE CLUB CANIN

42

LE FOYER SAINT PIERRE
ASSOCIATION SYNDICALE DU
TRICOURT

43

L'ACCA PULLIGNY

44

ASSOCIATION
LECTURE POUR TOUS

46

ÉTAT CIVIL

47

TARIFS COMMUNAUX

48

RENSEIGNEMENTS UTILES

48

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MOSELLE ET MADON À VOTRE
SERVICE

50

LES PAGES DES ANNONCEURS



LA VIE COMMUNALE



Le conseil municipal

15 ÉLUS À VOTRE SERVICE



Jean-Luc DUSSAUCY
Maire

1^{er} adjoint



Denis GARDEL
Finances, Urbanisme,
Travaux
Délégué communautaire

2^{ème} adjointe



Audrey NORMAND
Transition écologique, Affaires
scolaires & périscolaires,
Jeunesse, Communication
4^{ème} vice-présidente CCMM

3^{ème} adjointe



Monique MANGIN
Bois,
Fleurissement,
Associations



Fernand VIRION
Conseiller municipal
délégué aux travaux et
services techniques



Christiane MARCOS
Conseillère municipale



Antonio ALVES
Conseiller municipal



Mélanie OLLMANN
Conseillère municipale
Correspondante Défense



Jean-François RUTH
Conseiller municipal



Stéphanie RIVAT
Conseillère municipale



Alexandre TOUSSAINT
Conseiller municipal



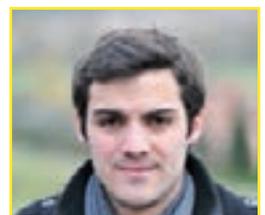
**Emmanuelle
SALZARD**
Conseillère municipale



Hervé PIERRE
Conseiller municipal



**Huguette TODESCO-
RABANES**
Conseillère municipale



Julien LABDANT
Conseiller municipal

Les commissions communales



C'est lors du conseil municipal du 14 avril 2014 que les commissions municipales ont été installées.

Elles sont composées d'élus municipaux, sous la responsabilité d'un adjoint ou d'un conseiller délégué. Le Maire est président de droit de toutes les commissions.

Elles se réunissent tout au long de l'année, pour débattre et proposer des projets, des actions, déterminer leur coût et suivre leur mise en œuvre.

C'est ainsi dans ces commissions qu'intervient le travail de fond des élus. Une fois finalisées, les propositions faites en commission sont soumises à la discussion et au vote du conseil municipal, ce dernier étant seul décisionnaire.

Commission Travaux, sécurité des bâtiments et équipements sportifs

Adjoint délégué : Denis Gardel

Conseiller municipal délégué aux travaux : Fernand Virion

Huguette Todesco-Rabanes, Stéphanie Rivat, Antonio Alves, Julien Labdant

Commission Finances

Adjoint délégué : Denis Gardel

Huguette Todesco-Rabanes, Mélanie Ollmann

Commission Urbanisme & sécurité routière

Adjoint délégué : Denis Gardel

Mélanie Ollmann, Alexandre Toussaint, Antonio Alves, Jean-François Ruth

Commission transition écologique

Adjointe déléguée : Audrey Normand

Emmanuelle Salzard, Stéphanie Rivat

Commission communication

Adjointe déléguée : Audrey Normand

Hervé Pierre, Huguette Todesco-Rabanes, Julien Labdant

Commission affaires scolaires, périscolaires et Jeunesse

Adjointe déléguée : Audrey Normand

Emmanuelle Salzard, Christiane Marcos, Hervé Pierre, Julien Labdant, Jean-François Ruth

Commission des associations

Adjointe déléguée : Monique Mangin

Antonio Alves, Christsiane Marcos, Fernand Virion

Commission Bois & Fleurissement

Adjointe déléguée : Monique Mangin

Stéphanie Rivat, Christiane Marcos, Fernand Virion

Commission Gestion de la salle des fêtes

Adjointe déléguée : Monique Mangin

Correspondante Défense

Mélanie Ollmann

Budget communal & fiscalité locale



- **QUELLES SONT LES DIFFÉRENTES RESSOURCES DES COMMUNES ?**

Les principales ressources des communes sont de deux types : les impôts et taxes d'un côté, et les dotations de l'État de l'autre.

- **COMMENT SE PRÉPARE ET SE VOTE UN BUDGET COMMUNAL ?**

Le budget communal est un document qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la commune. La préparation du budget relève du maire et est assurée par les services de la commune. Elle nécessite une évaluation des dépenses et des recettes pour l'année à venir. Le budget est voté par le conseil municipal. Les budgets communaux doivent toujours être votés en équilibre réel et sincère et suivant un calendrier établi par la loi (avant le 15 avril ou le 30 avril l'année de renouvellement du Conseil municipal).

- **FONCTIONNEMENT OU INVESTISSEMENT ?**

La structure d'un budget comporte différentes parties : **la section de fonctionnement et la section d'investissement** qui se composent chacune d'une colonne dépenses et d'une colonne recettes. À l'intérieur de chaque colonne, il existe des chapitres, qui correspondent à chaque type de dépense ou de recette, ces chapitres étant eux-mêmes divisés en articles.

La section de fonctionnement regroupe :

- ▶ toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité : charges
- ▶ à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette... le "confort de vie"
- ▶ toutes les recettes que la collectivité peut percevoir : prestations de services, dotations de l'État, impôts et taxes...

La section d'investissement comporte :

- ▶ en dépenses : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours, opérations pour le compte de tiers...);
- ▶ en recettes : les emprunts, les dotations et subventions de l'État. On y trouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.



LES COMPTES 2013 DE PULLIGNY

Parce que les chiffres ne parlent pas d'eux-mêmes, nous les avons comparé à la moyenne des communes de la strate, c'est à dire à la moyenne des communes comprises entre 500 et 2000 habitants.

Chiffres clés	En milliers d'Euros	En euros par habitant	Moyenne de la strate
FONCTIONNEMENT			
Recettes	814	651	850
Dépenses	608	486	673
INVESTISSEMENT			
Recettes	675	540	446
Dépenses	732	585	461
ENDETTEMENT			
Encours de la dette au 31/12/2013	666	533	682
Annuité de la dette	36	29	95

LES TAUX 2014 DES TAXES COMMUNALES

TAXE D'HABITATION	FONCIER BÂTI	FONCIER NON BÂTI
Pulligny : 10,50 %	Pulligny : 10,90 %	Pulligny : 38,17 %
Moyenne de la strate : 11,71%	Moyenne de la strate : 15,75 %	Moyenne de la strate : 45,65 %



À NOTER

- Avec notre entrée dans la Communauté de communes Moselle et Madon au 1^{er} janvier 2014, notre système fiscal a changé puisque nous sommes passés d'un groupement en "fiscalité additionnelle" en groupement à "fiscalité professionnelle unique".
- Les feuilles d'impôts vont donc légèrement changer.

À RETENIR

- De manière générale, certains taux augmentent (la taxe d'enlèvement des ordures ménagères par exemple), d'autres baissent. L'un dans l'autre **soit les nouveaux taux ne changeront rien pour les habitants, soit ils seront plus avantageux.**
- Même si les taux n'augmentent pas ou diminuent, les bases (c'est à dire le chiffre qui est multiplié par ce taux), elles, augmentent chaque année en fonction de l'inflation. On peut donc voir ses impôts augmenter légèrement alors que les taux n'ont pas bougé.

/ PAR L'ADJOINTE DÉLÉGUÉE À LA JEUNESSE

La commission Jeunesse



À partir de l'automne 2014, la composition de la commission sera élargie afin de penser la mission "Jeunesse" de manière globale. Il nous apparaît effectivement pertinent que toutes les personnes qui travaillent sur des projets concernant les jeunes soient réunies au sein d'une seule et même commission. La commission sera ainsi composée de membres représentatifs des acteurs de la jeunesse à Pulligny : élus municipaux, directrice du périscolaire, directrices des écoles, délégués des parents d'élèves et représentants des associations familiales pulliniennes.

LA COMMISSION INTERVIENDRA SUR 4 PROJETS PHARES :

L'aide aux devoirs

Mise en place depuis maintenant plusieurs années, cette action a concerné l'année passée une petite dizaine de jeunes qui se sont fait épaulés par des bénévoles que nous remercions vivement pour leur disponibilité et leur implication !

"Mutualisation Ados"

Pulligny adhère au programme "Jeunesse et Territoire" de la précédente communauté de communes. Lors de notre intégration à la CCMM nous avons choisi d'adhérer, pour un même

coût, à leur programme "mutualisation Ados". Deux fois par semaine - hors vacances scolaires - des animateurs accueillent les jeunes de 11 à 18 ans salle jaune de la mairie, pour discuter, se divertir et monter des projets. Pendant les vacances, des activités sont proposées aux jeunes les après-midis. (sauf pendant les vacances de Noël).

Le suivi des temps d'activités péri-éducatifs

Les lundi, mardi et jeudi les enfants des écoles peuvent accéder à des activités variées et gratuites de 15h30 à 16h30. La commission fait partie intégrante du comité de suivi de la ré-

forme, qui a pour mission de faire un point régulier sur la mise en place des TAP, en mesurant les réussites et ce qu'il est éventuellement nécessaire d'améliorer.

La création d'un conseil municipal des Jeunes

Le conseil municipal actera avant la fin de l'année la création du conseil municipal des jeunes Pulliniens. La commission travaillera en amont sur les modalités de sa mise en place (combien de membres, quels moyens...) et certains membres accompagneront ensuite les jeunes lors de leurs réunions.

Educateurs L'ÉQUIPE PRÉVENTION ÉTÉ

La CCMM met en place chaque été une équipe d'éducateurs qui vient à la rencontre des jeunes dans les communes et organise des "chantiers jeunes". Pour un peu de travail le matin, les jeunes se voient proposer une activité gratuite l'après-midi. À Pulligny un "chantier jeunes" a

repeint les grilles de l'école primaire pendant plusieurs matinées. Venu de l'ensemble de la CCMM, ils ont été huit de Pulligny en tout à participer au chantier.

En échange ils se sont vus offrir : un bowling, un ciné, une sortie piscine

ou encore une sortie pédalo. Une belle action qui remporte l'approbation des adultes et valorise l'investissement des jeunes.

Des jeunes Pulliniens sont même venus participer au chantier sans profiter des activités l'après-midi !

La transition écologique est en marche



Si l'évolution de nos modes de consommation est une nécessité écologique, il l'est aussi d'un point de vue purement économique.

Si la transition écologique a un coût, celui de l'inaction en aurait un encore plus élevé. En effet, le prix des conséquences du changement climatique serait 5 fois plus élevé que le coût de la transition écologique. C'est parce qu'elle souhaite anticiper et ne pas faire peser le coût de son inaction sur les générations futures d'élus et d'habitants que la municipalité a décidé d'entamer la transition écologique du village. Des mesures symboliques aux mesures plus fortes qui nous demanderont de modifier nos habitudes, différents projets verront le jour dans les mois et les années à venir.

Quelques actions mises en place depuis 2014 :

Mise en place d'un composteur à la cantine

Fréquenté quotidiennement par 45 à 55 enfants, le resto des Loupiots voit s'accumuler annuellement plusieurs kilos de restes de nourriture dans sa poubelle. Sensible au gaspillage alimentaire, la directrice du périscolaire Françoise Deshaïres-Délivet veille à ce que les assiettes servies aux enfants ne soient pas surchargées et les quantités d'aliments optimisées, en lien avec la chargée de mission cantine de la communauté de communes. Afin de réduire encore la production de déchets, un composteur a ainsi été mis en place par la municipalité. Depuis la rentrée des

vacances de Pâques, les enfants vident les restes de leurs assiettes dans un seau qui est lui-même vidé dans le composteur, situé sur la pelouse, à côté de la cantine.

Signature d'une convention avec le Syndicat d'électricité 54 pour la collecte des Certificats d'énergie (CEE)

Depuis la mise en place des CEE, les vendeurs d'énergie sont contraints de générer des économies d'énergie. Pour cela, ils doivent justifier d'actions sur leur propre patrimoine ou après de leurs clients. Ces fournisseurs doivent donc acquérir la preuve de ces opérations en obtenant des Certificats. Les collectivités locales peuvent ainsi valoriser leurs travaux d'économies d'énergie ainsi que leurs dispositifs d'incitation en vendant leurs "économies d'énergie".

Pour pouvoir déposer un dossier de demande de CEE la collectivité doit cependant justifier d'un important volume de Kilowat-heure économisés (20 Gwh cumac).

Les travaux d'économie d'énergie d'une commune comme Pulligny peuvent difficilement atteindre ce volume. En signant une convention avec le SDE54, nous chargeons le syndicat de collecter les CEE dans de nombreuses communes ayant elles aussi signé cette convention. Le volume réglementaire une fois atteint, le syndicat vend les CEE et nous reverse proportionnellement l'argent qui nous revient.

Rénovation d'une partie de l'étanchéité de la toiture du foyer culturel

La toiture située au dessus de la cuisine de la salle du foyer culturel donnait depuis quelques semaines des signes de faiblesse du point de vue de son étanchéité à l'eau. Des travaux ont donc été effectués au cours du mois de juillet et nous en avons profité pour procéder à l'isolation thermique de cette partie du toit, qui était d'ailleurs jusqu'ici inexistante.

Création d'un verger conservatoire

Ce projet est mené en lien avec la communauté de communes. Au printemps, cet été ainsi qu'au début de l'automne, l'association Arefe est venue effectuer des prélèvements de fruits dans les vergers de Pulligny ainsi qu'un recensement (non exhaustif) d'arbres remarquables, le tout en lien avec les propriétaires et des habitants "spécialistes" des arbres fruitiers. Dans quelques mois, le résultat de ce recensement sera présenté à la commune et nous pourrons choisir une dizaine d'arbres que nous souhaitons greffer et planter dans notre verger conservatoire. Le lieu d'implantation de ce verger est actuellement en cours de réflexion. ■

/ PAR MONIQUE MANGIN

La commission bois



L'exploitation de la forêt communale pour l'hiver 2012/2013 concerne trois parcelles en régénération naturelle. Les parcelles 15 et 16 au bois des Portions en Revry, et la parcelle 31

Hiver 2012/2013

L'abattage des arbres est confié à un bûcheron professionnel qui intervient en forêt fin novembre - début décembre par temps sec dans le meilleur des cas, si le temps le permet.

Le rôle du bûcheron est d'abattre les arbres marqués par l'agent patrimonial ONF de notre secteur. Le façonnage consiste à séparer le tronc de la cime de l'arbre. Les grumes (tronc) constituent le bois d'œuvre qui sera vendu aux enchères par l'ONF au cours de l'année suivante. Les houppiers (cime) sont proposés aux habitants de la commune comme bois de chauffage.

Début janvier 2013, les membres de la commission bois avec l'aide de bénévoles sont allés marquer 72 lots estimés à plus ou moins 5 stères chacun. 104 foyers habitants Pulligny et amateurs de bois de chauffe, s'étant inscrits pour participer à la vente de menus produits forestiers du 25 janvier, tous n'ont pu être servis. Une liste

prioritaire est établie pour l'année 2014 afin de satisfaire les personnes non tirées au sort en 2013. Le produit de cette vente s'élève à 3780 euros pour environ 270 stères de bois de chauffage.

Le bois de chauffage est réservé à un usage strictement personnel et ne doit pas faire l'objet d'un quelconque commerce. Le travail du bûcheron qu'il soit professionnel ou amateur n'est pas sans risque en forêt. Les consignes de sécurité doivent être appliquées et respectées. Pour l'ensemble des lots, les bois doivent être façonnés pour le 15 avril, et enlevés pour le 14 juillet au plus tard. Si des lots restent plus d'un an sur les parcelles, ils sont considérés comme abandonnés et deviennent de ce fait propriété de la commune.

41 chênes ont été abattus parcelle 15, 23 chênes parcelle 16, et 42 chênes parcelle 31 ainsi que 106 charmes et autres feuillus d'un diamètre inférieur à 25cm, désignés sous le nom de brins, pour un volume

de bois d'œuvre estimé à environ 250 m³. Le produit de la vente de ces grumes s'élève en tout à 45 202 euros.

Il convient de déduire de cette somme le coût des travaux d'abattage et de débarquement, les frais de garderie de l'ONF (12% du produit de la forêt), le prix des travaux d'entretien des parcelles (cloisonnements, éclaircissements...), maîtrise d'œuvre ONF, cubage, classement etc..., ce qui fait que l'on ne peut compter que sur la moitié du produit de la vente des grumes pour le budget de l'année.

De plus, la commune se doit d'effectuer des travaux d'investissement chaque année en forêt pour 6000 euros environ. **Entretenir une forêt pèse de plus en plus sur le budget de la commune.**

Le cours du bois est fluctuant, que le bois se vende bien ou moins bien la commune se doit d'entretenir son patrimoine forestier pour les générations futures. ■

Hiver 2013/2014

L'exploitation de la forêt communale 2013/2014 s'est faite sur les parcelles 1-2-3-4-8-12 au canton des Portions en Revry et sur la parcelle 31 au bois de Remezaine. Ce sont 269m³ de chêne sous forme de grumes et quelques 27m³ de

hêtre, charme et frêne qui ont été proposés à la vente par l'ONF. Tout ce bois d'œuvre a été vendu 49406 euros. Comme les années précédentes, il faut tenir compte des frais d'exploitation qui s'élèvent à environ la moitié de cette somme. Le vendredi 17

janvier 2014, la vente des lots de bois de chauffage s'est faite aux 111 cessionnaires qui se sont partagé 672 stères répartis sur les sept parcelles concernées. Le produit de la vente s'élève à environ 9408 euros. ■





/ PAR **MONIQUE MANGIN**

Le fleurissement

Dès le mois de février, les perce-neige et autres crocus ainsi que les primevères sonnent la fin de l'hiver et annoncent joyeusement l'arrivée du printemps. Voici le temps de préparer les semis de fleurs annuelles qui viendront égayer les massifs communaux dès mi-mai jusqu'au début de l'automne.

Ce travail réalisé essentiellement par Didier Aubert, agent communal, nous permet de produire plus d'une vingtaine d'espèces de plantes annuelles et de couleurs variées. Viennent en complément les géraniums, verveines et fleurs pour suspensions achetées en jardineries. C'est une économie non négligeable et une réelle satisfaction de conduire du début à la fin ces plantations.

L'entrée du village côté Pierreville est en cours d'aménagement : cinq érables ont été plantés et une haie fleurie composée de cinq espèces différentes borde le petit parking à l'entrée du city-stade.

Sur la partie laissée en herbe suite à la suppression du virage de la route départementale des jeunes pulliniens ont planté des arbustes au cours de l'opération "**Plus d'arbres-Plus de vie**" proposée par l'office de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe (Feee) à laquelle la commune s'était inscrite fin 2012.

Feee, France Bois Forêt, Toyota France, Nathan, L'ONF, Fncofor étant partenaires officiels de cette opération.

Cette plantation répondant à l'esprit pédagogique de cette opération a eu lieu le mercredi 27 mars 2013 avec **la participation active des enfants du périscolaire**, encadrés par une équipe dynamique et très sensible aux problèmes d'environnement. Françoise a tout de suite adhéré au principe étant donné que les enfants sont déjà sensibilisés à l'environnement au cours de l'atelier jardinage du mercredi.

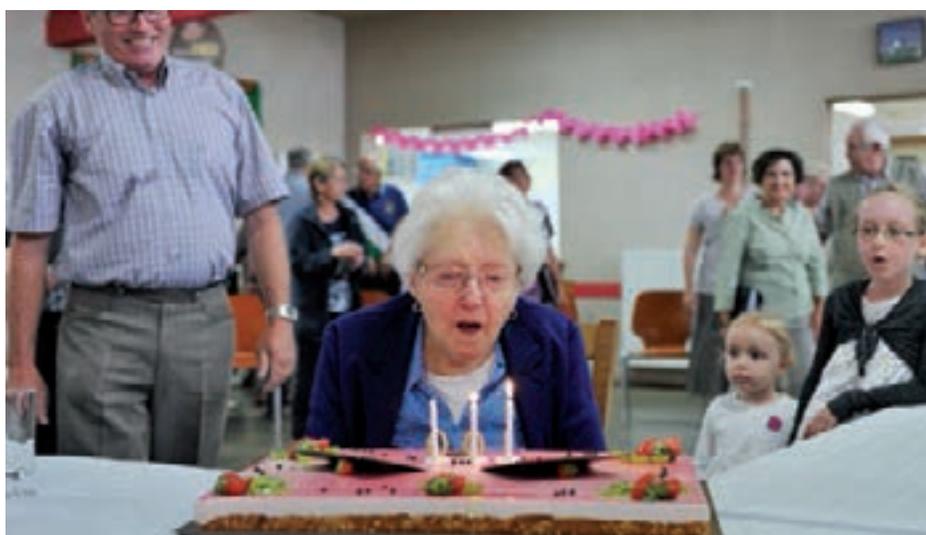
Une vingtaine de personnes dont monsieur le Maire et quelques conseillers disponibles ce jour-là, Dominique Fischer représentant l'ONF, étaient venus encourager nos petits jardiniers.

Les emplacements avaient été préparés par Didier et Jean-Pierre présents également pour seconder ce petit monde. La journée s'est terminée par un goûter offert par monsieur Dufour, directeur de Toyota sur Nancy et qui expliqua l'engagement de son entreprise pour la protection de l'environnement.

Cette plantation où les enfants furent les acteurs représente un acte symbolique fort et fédérateur. C'était l'occasion de faire un geste pour l'avenir et le bien de tous. ■

Hervé Pierre, photographe autodidacte

La photographie est un art dont le résultat est souvent apprécié sous un angle esthétique. Ces clichés qui nous font voyager par leur beauté ou par leur capacité à nous raconter une histoire nécessitent également de la part du photographe un indéniable savoir-faire technique pour dompter les outils qui les produiront.



Hervé, 42 ans, habite à Pulligny depuis octobre 2004. Il travaille en "trois-huit" comme agent de fabrication à Thaon-les-Vosges chez Honewell Garrett, une entreprise spécialisée dans la fabrication de turbocompresseurs. Rien dans son parcours ne paraissait le destiner à faire de la photographie une telle passion. Apparemment.

Portrait

Lorsque sa fille Elyne naît en janvier 2005, il acquiert son premier appareil photo numérique, "un Sony DC93 acheté chez Planète Saturn". Son premier objectif : garder une trace des moments de la petite enfance de sa fille. Puis, peu à peu, le goût de la photo prend de l'ampleur. Les amis et la famille voyant qu'il se débrouille pas mal, lui demande des photos. Lui,

offre aussi volontiers ses services : photos de mariage, de naissance, lors de compétitions sportives...

Si Hervé a un talent certain, il possède des traits de caractère qui auront un rôle essentiel dans la progression de son savoir faire : son opiniâtreté et sa capacité de travail.

Perfectionniste, il cherche à progresser dans ses photos. Il se documente sur internet, achète des manuels et observe beaucoup le travail des autres. Il apprend aussi à retoucher les photos à l'aide de logiciels professionnels.

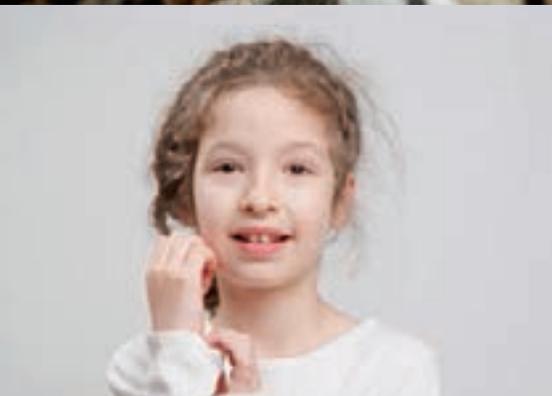
Par la suite il acquiert du nouveau matériel : un bridge puis un reflex. Il privilégie l'achat de matériel d'occasion : le coût du bon matériel, professionnel et robuste, reste élevé. Lorsqu'Elyne entre à l'école de Pulligny, il l'accompagne lors des

différentes manifestations du périscolaire et forcément... les immortalisent en photos, s'exerçant en même temps à son thème de prédilection : le portrait.

Ses nombreuses images sont d'ailleurs reprises pour illustrer les articles du périscolaire et des écoles dans le bulletin municipal annuel.

Déjà investi comme délégué des parents d'élèves, Hervé choisit d'intégrer la nouvelle équipe municipale en mars 2014 et de mettre – entre autres – ses talents de photographe au service de la commune.

Les photos de couverture de ce bulletin, du mot du maire, du sommaire, des têtes de chapitre, de l'école, du périscolaire... et bien d'autres sont autant de preuves de son talent à saisir la vie quotidienne des Pullinéennes et Pullinéens. Pour notre plus grande joie. ■





/ PAR FRANÇOISE DELIVET-DESHAIRES

Le resto des Loupiots

PÉRISCOLAIRE ET RESTAURATION MUNICIPALE

Septembre 2013 à Juillet 2014



Depuis le 3 septembre et pour la dixième année, les élèves scolarisés en maternelle et en primaire sont accueillis du lundi au vendredi de sept heures à dix-huit heures trente par Françoise, la directrice et ses animatrices Sybille et Christelle.

Le projet pédagogique de l'année précédente a été reconduit cette année.

À la restauration, s'ajoutent Laurence, Sandrine, Mireille, Catherine et Patricia selon les besoins.

Le bilan de la restauration est positif avec 711 repas en moyenne servis par mois, soit environ 45 enfants par jour et 288 goûters par mois avec une forte affluence le jeudi (35 enfants) et le plus petit chiffre le lundi avec 20 enfants.

Après l'école, les enfants ont la possibilité de s'inscrire dans différents ateliers qui débutent à dix-sept heures après leur goûter dans la salle du périscolaire.

L'atelier Environnement le lundi compte 6 enfants, Cuisine le mardi 16 enfants et Théâtre le mercredi 10 enfants Le jeudi l'atelier Danse se déroule dans la salle du foyer culturel avec 21 enfants et le vendredi Les petits débrouillards (atelier

bricolage) réunit 10 enfants (4 petits et 6 grands).

Suite aux travaux de rénovation de l'école maternelle et donc son transfert dans les locaux de la salle paroissiale, le trajet à pied pour se rendre à l'école a été modifié.

La route empruntée étant davantage fréquentée par les véhicules, la sécurité a été renforcée : la plupart des enfants portent un gilet fluorescent et les adultes ont en leur possession des panneaux de signalisation pour traverser les axes dangereux.

Pour la 5ème année, l'ouverture du périscolaire les mercredis se poursuit avec une douzaine d'enfants accueillis à la restauration le midi. ■



LES ENFANTS ONT ÉTÉ BIEN OCCUPÉS TOUS LES MERCREDIS

- ▶ Découverte de la pêche,
- ▶ Fabrication de mangeoires,
- ▶ Préparation du marché de Noël,
- ▶ Inter-centre avec les enfants de Houdelmont
- ▶ Préparation du carnaval
- ▶ Loto
- ▶ Grandes promenades dans le village
- ▶ Jardinage : semis, plantations, préparation du jardin, arrosage...
- ▶ Préparation des décors de la kermesse
- ▶ Cuisine : préparation du goûter, crêpes, gaufres, barbe à papa, tartes aux fruits de saison
- ▶ Sortie au centre d'animation de la préhistoire à Darney avec les enfants de Flavigny
- ▶ Voyage de fin d'année à Fraispertuis



- **Semaine du goût du 21 au 25 octobre** avec des goûters originaux : gâteau aux carottes, tarte aux carambars, jeux sur les fruits exotiques, découverte du chocolat et de sa fabrication... En cuisine : fabrication d'un saucisson au chocolat ; à la restauration : découverte de pain différents (aux céréales, aux fruits, à la citrouille, pain tomates-jambon-gruyère, chips au caramel et beurre salé). Un jeu a été organisé par Elior, notre prestataire de service, au cours duquel les enfants gagnaient un stylo magique. Et pour finir, un intervenant de la CCMM, Pierre-Denis Jung, a présenté différents légumes anciens et actuels en expliquant leurs modes de consommation ainsi qu'un test pour reconnaître un fruit d'un légume.
- **Dimanche 17 novembre 2013, les enfants de l'atelier Danse** nous ont montré leur talent au repas du CCAS
- **Mercredi 27 novembre 2013, inter-centre avec les enfants de Houdelmont** : sculptures sur ballon, confection de pâtes de fruits pomme-coing et fabrication de boîtes en carton.
- **Vendredi 6 décembre 2013, Saint Nicolas** est venu rendre visite aux enfants de la cantine. Il leur a distribué des friandises offertes par la commune. Environ 65 enfants ont participé à l'événement.
- **Samedi 14 décembre 2013 : cinquième marché de Noël** dans la salle du conseil municipal. Une très bonne réussite préparée par les enfants en atelier les mercredis et par les animatrices ainsi que quelques parents et grands-parents que nous remercions chaleureusement
- **Mercredi 18 décembre 2013 : sortie cinéma et MacDo** avec le périscolaire de Houdelmont.
- **Vendredi 20 décembre 2013 : repas de Noël à la cantine** avec la venue du Père Noël dont la hôte était chargée de jouets et de jeux de société pour les enfants du périscolaire. Ces jeux ont été achetés avec une partie de l'argent du marché de Noël. Les plus jeunes se sont fait une joie de déballer ces cadeaux qu'il a bien fallu laisser pour retourner en classe!
- **Mardi 07 janvier 2014 : nous avons fêté l'Épiphanie** à la restauration scolaire. Nos rois et reine d'une journée étaient : Morgane, Noé, Lucie, Emma, Nicolas, Juliette et Nathan.
- **Mercredi 27 novembre 2013 et mercredi 08 janvier 2014 : fabrication de mangeoires avec Jean Remy**, conseiller municipal et "ancien" du village.
- **Samedi 22 février 2014 : carnaval** sur le thème du Carnaval de Venise
- **Mercredi 19 et 26 mars : préparation des semis** avec Jean Remy.
- **Mercredi 02 avril 2014 : sortie à Darney** avec le centre aéré de Flavigny.
- **Jeudi 24 avril 2014 : animation à la restauration sur le fromage** avec Pierre-Denis Jung de la CCMM : les enfants se sont régalés et ont apprécié cette intervention.
- **Samedi 24 Mai 2014 : Grande Fête des 10 ans du périscolaire** à la salle du Foyer Culturel. Le matin a débuté par le spectacle de danse avec 21 enfants qui ont évolués sur scène en chantant et dansant de tout leur cœur. Il a été suivi de la représentation de l'atelier théâtre avec 10 demoiselles qui se sont données la réplique sur scène avec une aisance remarquable et ont retracé en scénettes la vie quotidienne du périscolaire. À l'heure du déjeuner, un repas organisé par les parents bénévoles et l'équipe du périscolaire a été servi et s'est achevé avec le gâteau des 10 ans que Mireille avait confectionné pour l'occasion. Le moment le plus attendu des enfants fut l'ouverture de la kermesse avec un château gonflable, le tir à la poule, la pêche aux surprises, la pêche aux canards, le tir aux nou-nours, le chamboule-tout, le stand photo et maquillage, un tour en 4x4 avec Médéric. Mais encore vente du livre des 10 ans de recettes, des mangeoires fabriquées avec Jean Remy, du sac cabas des 10 ans... Après le tirage de la tombola, les enfants ont été accueillis par Sylvain, Aymeric et Alan pour une super boum. La fête a été clôturée par un lâcher de ballon pour la joie des petits et grands.
- **Vendredi 20 juin : fête de la Musique** sur la place du Foyer Culturel avec les enfants de l'atelier Danse.
- **Mercredi 25 juin : sortie de fin d'année** à Fraispertuis City. L'année s'est terminée dans la bonne humeur par un grand pique-nique entre Deux-Eaux le vendredi 4 juillet 2014 avec la perspective joyeuse de se retrouver à la rentrée de septembre 2014.
- **À partir de la rentrée de septembre 2014 : l'activité Atelier théâtre** se poursuit le vendredi de 15h30 à 16h30 et **l'atelier Danse** de 17h à 18h le jeudi soir.



Comme annoncé précédemment, l'année 2013/2014 a été une année de préparation à la mise en place des nouveaux rythmes de l'enfant pour la rentrée de septembre 2014/2015.

Beaucoup de réunions, de discussions et de rencontres ont eu lieu. Des changements d'horaires pour tout le personnel municipal ont été effectués ainsi qu'une augmentation du nombre d'heures de leurs contrats de travail, conjointement à la recherche d'intervenants extérieurs pour compléter l'équipe en place.

Les T.A.P

Nous sommes prêts pour démarrer à la rentrée scolaire avec les T.A.P (Temps d'Accueil Péri-éducatifs).

Les rythmes de l'enfant

À Pulligny, la réforme des temps scolaires nous a donné envie d'aller encore plus loin dans notre réflexion sur le respect des rythmes de l'enfant.

Nouveaux aménagements

Ainsi, depuis la rentrée des vacances de Printemps, les enfants fréquentant la cantine ont profité des nouveaux aménagements mis en place en fonction de leur âge et de leurs besoins :

- À 13h, heure à laquelle les plus petits présentent des signes de fatigue, ceux-ci sont reconduits à l'école maternelle. Pour commencer la sieste.
- Les moyens et grands se rendent à la

salle du périscolaire pour un temps calme, avec la lecture d'une histoire.

- Les enfants du primaire déjeunent en se réunissant par affinités par tables de 6 ou 7, organisation qui s'avère moins bruyante que par grandes tables.
- Après le déjeuner, les enfants repassent aux toilettes table par table puis des activités paisibles leur sont proposées, de manière à les détendre et à favoriser un retour en classe serein.
- Ils rentrent ensuite directement en classe à leur arrivée à l'école, afin de conserver les bénéfices des temps calmes qui ont précédés et d'être directement réceptifs aux apprentissages de l'après-midi. ■



INFOS +

Sur le périscolaire ou la restauration : contacter Françoise, la directrice au 06 58 43 96 90, tous les jours de la semaine aux heures d'ouvertures ou par mail : restodesloupiots@pulligny.fr

Réforme des temps scolaires : des TAP tip-top

La rentrée de septembre 2014 est l'occasion de la mise en place d'une nouvelle répartition des temps d'apprentissage des élèves de maternelle et de primaire.



Le matin est la période de la journée où la concentration de l'enfant est à son maximum. Afin de profiter pleinement de ce moment pour leur enseigner les bases fondamentales, les matinées des lundi, mardi, jeudi et vendredi sont allongées de 15 mn. Les enfants sont également accueillis une matinée supplémentaire, le mercredi.

Les temps scolaires des après-midis se voient réduits à 2 heures (13h30 à 15h30).

Les lundi, mardi et jeudi, de 15h30 à 16h30, des temps d'activités péri-éducatifs (TAP) sont gratuitement proposés aux enfants. Ils sont l'occasion pour les élèves d'accéder à des activités sportives, culturelles ou artistiques qui contribueront à développer leur curiosité intellectuelle par un apprentissage ludique.

Parce que les besoins et les rythmes des enfants de maternelle et de primaire sont différents, le contenu et le fonctionnement des TAP leur ont été spécialement adaptés.

Pour la maternelle :

- Les TAP sont mis en place sous la forme d'ateliers tournants de 3 fois 20mn.
- Leur but premier : libérer la créativité et développer l'imagination des enfants.
- Afin de ne pas bousculer les enfants, ils ont lieu sur place, dans les locaux de l'école maternelle. Ils sont encadrés par les Atsem, les enseignantes, ainsi que par des parents bénévoles.

Pour l'école primaire :

- Les enfants seront répartis quotidiennement par groupes de 12 enfants maximum.
- Ces groupes sont pris en charge par les animateurs du péri-scolaire, des intervenants extérieurs, des animateurs CCMM ou par les enseignants dans le cadre d'activités pédagogiques complémentaires (APC). ■



Pour la 1ère période les activités proposées seront les suivantes : dessin, relaxation, jeux de société, contes et histoires, piscine, basket/ping-pong, atelier découverte, cuisine, atelier environnement, APC.

Cette nouvelle organisation témoigne de la capacité des équipes du péri-scolaire et des enseignants Pulliniens à travailler ensemble. C'est dans cet état d'esprit collaboratif que sera poursuivie la mise en place des nouvelles activités péri-éducatives.

Un comité de pilotage constitué des délégués des parents d'élèves, des enseignants, de l'équipe péri-scolaire, de la municipalité et des représentants des associations pulliniennes assurera le suivi de la réforme.

Parce que nous sommes convaincus que l'éducation de nos enfants doit s'envisager de manière globale, avec tous les acteurs, et que c'est en travaillant tous ensemble que nous offrirons le meilleur à nos chères têtes blondes.



LA VIE SCOLAIRE





/ PAR **LES DÉLÉGUÉS DES PARENTS D'ÉLÈVES**

L'école primaire *Ferdinand Aubert*

Activités sportives, culturelles, artistiques leur enseignant des valeurs citoyennes ou encore la préservation de l'environnement dans lequel ils vivent... Cette année encore les élèves de l'école élémentaire ont eu maintes fois l'occasion de s'ouvrir au monde extérieur via la grande diversité des projets éducatifs et pédagogiques qui leur ont été proposés.

Activités sportives

Lors du premier trimestre, chaque lundi les classes de CE1/ CE2 et CE2/ CM1 se sont rendues à la piscine. Puis se fut au tour de la classe de CP chaque mardi à partir de mars pour un cycle de 11 séances.

L'école a renouvelé son affiliation à l'USEP pour cette année scolaire. Plusieurs sorties ont été organisées dans ce cadre :

- Jeux de coopération le 12 décembre pour les classes de CE1/ CE2 et CE2/ CM1
- Jeux de raquettes à Neuves-Maisons le 10 février pour les classes de CP et CE1/ CE2
- Ultimate à Messein le 1er avril avec les classes de CE2/ CM1 et CM1/CM2
- Balle ovale pour le cycle 2, ateliers cirque ou athlétisme pour le cycle 3 au cours du 3ème trimestre
- Journée Adieu à l'USEP à Sion le 23 mai pour les CM2

En mai, le comité départemental de handball est intervenu dans les classes de cycle 3 pour 4 séances d'initiation au handball.

Activités artistiques et culturelles

Le 7 novembre toute l'école est sortie à l'Opéra de Nancy pour assister à un ballet de danse contemporaine.

Projet cinéma / école

Chaque classe est allée voir un film par trimestre, qui a fait l'objet d'une exploitation en classe en amont ou en aval.

- Le 18 novembre, les CE2/CM1 et CM1/ CM2 ont vu Chantons sous la pluie et les CP et CE1/ CE2 Le jardinier qui voulait être roi.
- Le 21 janvier les cycles 2 ont vu Le voleur de Bagdad et les cycles 3 Une vie de chat.
- Le 15 avril les cycles 2 ont vu Le roi et l'oiseau et les cycles 3 Le mécano de la Générale.

Les classes de CP et CE1/CE2 se sont rendues le 14 janvier à La Filoche pour une découverte de la médiathèque et de la ludothèque, puis les animateurs de la ludothèque sont intervenus en classe sur le thème des jeux de coopération.

Concert

Le 31 janvier toute l'école a eu la joie d'assister au concert d'Aldebert "Enfantillages 2" à la salle Jean Lhôte de Neuves-Maisons.

Céramique, fresque murale...

À partir de février, toute l'école a travaillé sur un projet Céramique / Fresque Murale / Raku avec la céramiste Corine Peras. Celle-ci est intervenue dans toutes les classes en février. L'émaillage a eu lieu le 18 avril. La cuisson Raku a eu lieu dans la cour le mercredi 23 avril et les parents qui en avaient la possibilité ont été invités à venir découvrir cette expérience.

Lors de ce très beau projet, une fresque murale a été réalisée et exposée dans le couloir à l'entrée de l'école. Chaque enfant a également rapporté à la maison un objet réalisé sur le thème de la nature.

Contes, écriture, art postal...

L'association Les portes vives est intervenue en mars dans l'école et a proposé des ateliers d'écriture et d'art postal.

- Une veillée "racontage" a ensuite eu lieu le 11 avril, conviant tous



les habitants de Pulligny. Le travail réalisé en classe a été présenté lors de cette veillée.

- Le 27 mai, les classes de cycle 3 se sont rendues à la médiathèque La Filoche pour assister à un concert de Pierre et le Loup.
- La classe de Daniel Lescroart a réalisé un livre avec Cathy Motsch, maquettiste et maman d'élève.
- Les classes de CP et CE1/ CE2 se sont rendues lundi 30 juin au musée des Beaux-Arts à Nancy et ont pique-niqué à la pépinière.

Environnement

- L'opération *Un fruit à la récré* a été poursuivie chaque vendredi (projet financé par la communauté européenne et la mairie).
- Toute l'école s'est rendue aux **vendanges pédagogiques à Lucey** le 3 octobre. Sandrine Dartoy, agricultrice dans une ferme de Burthécourt Aux Chênes est intervenue dans la classe des CM2 puis a accueilli les enfants chez elle le 10 octobre. Dans ce cadre un film court a été réalisé par la

classe. Il est visible sur la page Facebook de l'école, ainsi que son bêtisier : <http://www.facebook.fr/ecoleferdinandaubert>

- Le 15 mai, les classes de CP et CM1/ CM2 se sont rendues à Sion pour une découverte d'un espace naturel sensible à travers une étude de la Faune et de la Flore. Cette sortie était prise en charge par le Conseil Général en partenariat avec la Maison de l'Environnement de Vaudigny.

Et aussi ...

- Participation de l'école à la collecte de la **Banque Alimentaire** début décembre.
- Participation à l'opération **Action contre la faim**. Chaque classe a vendu un tableau réalisé en classe au profit de l'association Action contre la faim.
- **Téléthon** : la mairie a organisé dans la salle du foyer, un petit déjeuner solidaire ouvert à tous, parents et enfants, à partir de 8h.
- Isabelle Foulon, maman d'élève et infirmière, est intervenue en cycle 3 le 24 juin pour une **initia-**

tion aux premiers secours.

- Enfin, pour clore cette année scolaire, le désormais traditionnel **concert** de l'école a eu lieu le 1er juillet à l'**église de Pulligny**. Il a été suivi du pot de l'amitié et de l'inauguration de la fresque "Dame Nature" réalisée par les élèves lors de leur projet avec la céramiste.
- Cette fin d'année aura été particulièrement vive en émotion puisqu'elle fut l'occasion de dire "**au revoir**" et "**merci**" à celle qui a été la directrice emblématique de l'école pendant de nombreuses années. En effet, après avoir consacré sa vie professionnelle à l'éducation de nos chères têtes blondes, une page s'est tournée pour **Anne-Marie Bousange** qui profite aujourd'hui d'une retraite particulièrement active et riche tournée vers les activités théâtrales.
- Lors de la rentrée de septembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle directrice en la personne de **Céline Albani**, qui était auparavant enseignante à Maizières et qui a pris en charge la classe des CM1-CM2. ■



Une tranche de vie ...

Pendant que l'école maternelle fait peau neuve, c'est dans la salle paroissiale que sont accueillis enfants et enseignantes pour cette année 2013-2014.

Bien que l'école soit petite, et demande une organisation rigoureuse, elle est très agréable à vivre. Un petit cocon tout vert, parsemé, comme autant de fleurs, des dessins d'enfants accrochés aux murs.

Sur l'arrière de l'école, un beau jardin, permet aux enfants de jouer avec les cailloux, ou de s'exercer au ballon. Mais c'est aussi un lieu épatant pour y observer la faune et la flore. Nous avons pu voir des oiseaux que nous avons nourri cet hiver, des insectes pour lesquels nous avons installé des maisons, mais aussi des lézards, et même un orvet.

Sur le devant de l'école, l'ancien parking est transformé en cour de récréation improvisée. Les enfants peuvent s'adonner aux joies du vélo et de la trottinette, mais également à des jeux

qui faisaient, il y a quelques années en arrière, les beaux jours des récréations des adultes que nous sommes, à savoir : la corde à sauter, l'élastique, les billes, la marelle, les rondes... Si vous connaissez des jeux de récréation, souvenirs de votre enfance, venez nous les faire partager.

Cette cour est également un lieu d'échanges avec les passants les plus téméraires qui vont soit au cimetière, soit dans les jardins. Noyés sous les cris des enfants, entourés de vélos et autres véhicules, l'endroit révèle de jolies conversations : « Oh ! moi, la dame je la connais elle a un chat chez elle » me signale Mahée. Ou encore, à la vue d'un énorme lapin dans le panier d'un voisin de l'école, les enfants venus le caresser demandent : "dis, Monsieur, où tu vas avec ton lapin ?" et l'homme de répondre : "je vais le relâcher dans la nature, les enfants !"

Comme nous, les deux enseignantes de l'école, venons d'un autre village,

nous avons pris plaisir les premiers mois de l'année scolaire à nous promener avec les enfants pour les ouvrir à la richesse des alentours de l'école.

Des jardiniers, habitants de Pulligny, nous ont ouvert leur petit paradis montrant ainsi aux enfants, les fleurs, les légumes, les fruits de leur jardin.

Lors de nos sorties, nous avons également rencontré des poules, des chèvres, des moutons, des cochons...

Les grands de l'école ont lu et ont travaillé sur le roman d'Antoine de Saint Exupéry, *Le Petit Prince*. A cette occasion, ils ont rencontré une classe de Sixième du collège Callot de Neuves-Maisons. Ils sont venus raconter aux jeunes élèves une planète que le Petit Prince aurait pu visiter. Les enfants de grande section ont eux aussi décrit la planète qu'ils ont imaginée : Un lieu où 19 enfants habitent au milieu des pupitres d'école, de trousse et de



à l'école maternelle

crayons, et surtout des enfants qui devaient apprendre. En somme, une planète qui ressemblait beaucoup à leur propre vie. La matinée s'est terminée autour d'une bonne brioche et nous a valu un bel article écrit par Alexis Vigneron, le correspondant local de l'Est Républicain.

Nous avons également voyagé cette année, car nous sommes partis à la rencontre de l'Afrique et en particulier du Sénégal où nous avons une classe de correspondants. Les petits Sénégalais nous ont envoyé des dessins, des lettres et des vidéos, nous avons fait de même.

Malgré le caractère provisoire de nos locaux, nous n'avons pas dérogé à la tradition de certaines fêtes :

en effet, cette année encore, le saint Nicolas a trouvé le chemin de l'école pour apporter aux enfants sages et même aux moins sages des friandises.

Puis vint le temps de la galette des rois où les petits et tout-petits ont confectionné une galette à l'ancienne, voire très ancienne.

Pour celles et ceux qui seront tentés, voici la recette :

- Pétrir délicatement du bout des doigts 350g de farine et 250g de beurre, du sel fin et un décilitre d'eau froide. Faire une pâte mollette imparfaitement mélangée, finir le mélange en donnant deux ou trois tours. Laisser reposer 15 minutes.
- Ramasser la pâte en boule ronde et l'aplatir au rouleau en la tenant bien ronde et d'une épaisseur de 1,5 cm. Faire une encoche et y introduire la fève. Dorer à l'œuf, rayer la galette en quadrillage, la piquer de 6 ou 8 coups de couteau. Cuire à four bien chaud 20 minutes environ.

Le carnaval

Puis, avec l'arrivée du printemps, voici venu le temps du carnaval. Les princesses, les super héros, les animaux... ont envahi de leur cri la cour de récréation et les alentours de la fontaine. Les parents avaient préparé des gâteaux, des beignets qui ont eu un succès fou que ce soit avec les petits, ou les plus grands. Bel après-midi convivial sous un soleil éclatant.

Visite de l'asinerie

Pour conclure l'année, les petits sont allés à l'asinerie du moulin de Chambille, pour bouchonner, donner à manger, câliner et monter des ânes. Les grands et les moyens eux, sont allés à la maison des créateurs de Favières pour modeler de la terre, prolongeant ainsi le travail sur l'art de toute l'année.



Exposition de fin d'année

Les derniers moments forts, ont permis de faire entrer les personnes entourant les enfants dans l'école, ou plutôt à côté de l'école. Profitant que l'ancienne Poste soit vide, les enfants ont investi les lieux, en y exposant tout ce qu'ils ont réalisé.

INFOS +

Rdv avec la directrice

les lundis & vendredis de 16h30 à 18h ou les midis (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h à 13h)

Pour d'autres créneaux, prendre RDV au :

03 83 32 18 05

Chaque pièce nous emportait dans un autre monde. Dans la pièce "eau",

les murs étaient couverts de peinture projetée à la façon de Pollock (un peintre américain) au plafond, des poissons en papier mâché semblaient nager autour des visiteurs, enfin, au sol, des bouteilles peintes attendaient qu'on les renverse.

Dans une autre pièce "nature" les peintures des enfants réalisées sur le motif, à la façon des peintres impressionnistes, étaient exposées. Des fils de couleur traversaient de parts et d'autres la pièce comme une immense toile d'araignée, des fleurs tombaient en cascade du plafond. Dans la dernière pièce "terre", c'est autour des natures mortes et des productions en terre des enfants que deux artistes, Élisabeth et Michel, sont venus conseiller tous les amateurs voulant s'essayer au modelage.

Pour que la journée finisse en apothéose, Tous les participants se sont réunis autour d'un apéritif confectionné par les enfants suivi d'un pique-nique à l'entre deux eaux.

Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont permis de vivre ces aventures, monsieur le Maire, Catherine et Sandrine nos deux ATSEM qui ont fait un travail formidable et ont été un véritable soutien et bien sur les parents qui nous auront aidés toute l'année. N'oublions pas toutes les personnes qui nous ont autorisés à venir visiter leur jardin et enfin un grand merci au périscolaire et service technique de la mairie. ■



Inscriptions 2015-2016

Les inscriptions pour l'année 2015-2016 se feront dès le milieu du mois d'avril. Vous devrez vous rendre à l'école avec le livret de famille et le carnet de santé de votre enfant.

Nous accueillerons, en fonction du nombre de places disponibles, les tout-petits, c'est à dire les enfants nés en 2013 avec en priorité les enfants nés au mois de janvier, février, mars, avril et mai.

Bien sûr, les enfants nés en 2012 seront accueillis sans conditions particulières.





LA VIE ASSOCIATIVE



Le comité des Fêtes

En 2013 et 2014, le comité des Fêtes a proposé des manifestations diversifiées aux Pulliniens grâce à la disponibilité de ses membres.

Ballade irlandaise

Vendredi 15 mars 2013

Christophe Morvan a proposé son "Celtic voyage". 52 personnes ont pu découvrir un panel de ses influences bretonnes, écossaises et irlandaises. Danses au son du biniou, anecdotes et humour ont rythmé la soirée !

Parcours du cœur

Dimanche 7 avril 2013

Le 7 avril, le Comité des Fêtes en partenariat avec le club canin a organisé son 4^e parcours du cœur. Une cinquantaine de marcheurs accompagnés de leurs compagnons à 4 pattes ont parcouru un circuit qui passait à travers sentiers, bois et village que certains découvraient. Le verre de l'amitié préparé par les membres du club canin a clos cette agréable matinée. La somme de 140 € a été reversée à la Fédération française de cardiologie pour l'aider à lutter contre les maladies cardiovasculaires.

Fête de la musique et des Associations

Samedi 22 juin 2013

8 associations de Pulligny et le club de dessin ont envahi Entre 2 Eaux dès 11h. Chacune a montré ses activités qui par une expo photos, qui par des jeux, qui par des contes, qui par du dessin, qui par des démonstrations (tir à l'arc, obéissance canine, match de foot...). Ce fut le moment de découvrir la richesse associative du village et pour les jeunes et moins jeunes de passer une agréable journée. Au nom du Comité des Fêtes, je tiens à les remercier de leur investissement. Hélas,

le nombre de visiteurs ne fut pas à la hauteur de la qualité de la manifestation. A partir de 19h, place à la fête de la musique.

Danses des loupiots, démonstration de Hip Hop, concert de jeunes guitaristes, chants latino français par Karen Valente.

Fête Patronale

Dimanche 4 août 2013

Cette année, seule la danse du coq a perpétué la traditionnelle fête patronale. Comme d'habitude le public était au rendez-vous. A noter la présence de jeunes et de nouveaux habitants, ce qui augure peut-être d'un renouveau de la fête. Les forains nous ont déçus par leur présence trop discrète.

Téléthon

7/8 Décembre 2013

Le réveil Tonitruant avec son café et ses croissants à domicile a été remplacé par le petit déjeuner solidaire proposé aux enfants des écoles. Le vendredi matin, avant la classe, les enfants ont pu déjeuner avec leurs parents : croissants, clémentines, céréales, chocolat chaud étaient au menu. Les enveloppes surprises ont rencontré leur habituel succès. Comme l'an passé, les amateurs furent nombreux. Il est vrai que les gros lots : 5 places offertes par l'ASNL, 10 par le président du SLUC suscitent l'intérêt. Cette année, nous avons débuté les manifestations dès le 11 octobre par un concert offert par la chorale "Battements de cœur". Le vendredi 6 décembre 2013, la troupe Incognito nous a fait rire avec "les aventures extraordinaires de Jeanne la Gueuse" sœur imaginaire de Jeanne d'Arc. Le week-end du Téléthon s'est terminé par la traditionnelle marche pour une fois sous un ciel plutôt clément. Nous avons remis à l'AFM la somme de 722 euros. Merci pour votre générosité.

Marche du Cœur

Dimanche 6 avril 2014

Par une belle matinée ensoleillée, une cinquantaine de randonneurs et une dizaine de chiens sont partis à l'assaut des chemins de Pulligny, certains étaient bien

pentus. Le magnifique buffet offert par le club canin reconstitua les forces de chacun. Au dire de tous ce fut une journée très agréable. Somme transmise à la Fédération Française de Cardiologie : 118 €

Veillée racontage

Vendredi 11 avril 2014

En partenariat avec la région et la mairie, le comité des fêtes a accueilli l'association Les Portes Vives qui se définit "bricoleurs d'histoires".

L'atelier écriture et art postal proposé aux élèves de l'école élémentaire rencontra un franc succès tant auprès des enseignants que des élèves. Leurs écrits furent présentés lors de la "veillée racontage" : moment convivial où on a pris le temps de se raconter des histoires, des anecdotes sur notre village. Cette soirée sortait des sentiers battus. Le public a répondu présent et joué le jeu en racontant ses souvenirs.

Fête de la Musique

Vendredi 20 Juin 2014

Le soleil était au rendez-vous le public également malgré la coupe du monde du foot et les diverses manifestations dans les environs. L'ambiance était bon enfant. Le spectacle de qualité avec la participation de la chorale périscolaire qui nous entraîna dans une folle farandole, la démonstration de Hip Hop des jeunes de familles rurales, et les voix de chœur de loup.

La soirée s'est terminée avec le groupe de rock "Jack-T".

Théâtre : Dis, on gêne ?

Vendredi 27 Juin 2014

Le comité des fêtes a accueilli la pièce "Dis, on gêne" écrite par Anne-Marie Boussange et son ami Patrice. Pièce différente de ce qui est proposée d'habitude, pièce qui interroge et fait réfléchir mais qui fut appréciée par les spectateurs. ■

A VENIR

**5, 6 et 7
Décembre 2014
Téléthon**





L'ESVM

Entente Sportive de la Vallée du Madon
Ceintrey - Pulligny - Voinémont

Composition du comité

Président

Jean-Pierre Pontarlier

Vice-président

Agnès Jolain

Secrétaire

Agnès Jolain

Trésorier

Laurent Jolain

Membres

Pascal Duarte
Olivier Gérondi
Pascal Leroy
Laurent Arthaud
Denis Feller
Sandy Lepiez
Michaël Daubanton
Yannick Dussaucy
Richard Pontarlier
Gérald Boyé
Manuel Alves Da Costa
Dominique Reiser
Fabrice Maréchal
Yannick Barbier
Jérôme Kister

Ainsi que nos arbitres :

Laurent Jolain
Pascal Leroy



Le club

L'E.S.V.M née de la fusion de L'A.S.V.M Ceintrey Voinémont et du FC Pulligny fêtera ses 20 ans la saison prochaine. Le club compte sept équipes, plus deux jumelées avec Vézélise U13 et U15.

2 équipes U8/U9 et une équipe U6/U7 au total une vingtaine de gamins entraînés les mercredis à 17h par Dominique Reiser, Jérôme Kister et Fabrice Maréchal. Ils sont aidés dans leur tâche par Yannick Barbier.

Les plateaux se déroulent les samedis matin à 10h sauf pendant les vacances scolaires.

Les U11 sont entraînés par Sandy Le Piez chaque mercredi à 17h sur le terrain de Pulligny. Il est aidé dans sa tâche par Manuel Alves Da Costa. Ce groupe compte une dizaine de gamins, un effectif un peu restreint, il nous faudrait encore quelques joueurs dans cette catégorie.

Les compétitions ont lieu sur le terrain de Pulligny les samedis après-midi.

Les U13 et U15, nous ne disposons pas assez de joueurs pour former des équipes qui évoluent à 14 contrairement aux U11 qui jouent à 9 ce qui nous oblige de nous jumeler avec un autre club. Les équipes U13 et U15 s'appellent Vézélise Vallée-Madon. Le jumelage ne veut pas dire que nos joueurs sont licenciés à Vézélise, nous gardons les joueurs licenciés au club, tout en les faisant jouer avec Vézélise. Il faut aussi savoir que les catégories U13 et U15 les équipes jouent à 11 plus 3 rempla-

çants ce qui veut dire que pour constituer des équipes il faut au moins une vingtaine de joueurs.

L'équipe Vétérans s'appelle Vallée-Madon Tonnoy car nous sommes jumelés avec Tonnoy en Vétérans. L'équipe est dirigée par Manuel Alves Da Costa aidé par Richard Pontarlier. Les résultats sont positifs ; l'équipe s'améliore d'année en année malgré un effectif un peu juste. Il nous faudrait encore quelques éléments.

L'équipe 1 a fini première de son groupe la saison 2012/2013 et a donc accédé à la deuxième division. Cette équipe, suite à l'arrêt de Pascal Leroy, est gérée par les frères Morel accompagnés dans leur besoin par Jean-Pierre Pontarlier, Yannick Dussaucy et Gilbert Munier. Les résultats sont plus que satisfaisants. Jusqu'à ce jour, l'équipe n'a perdu qu'un match et se classe 3ème du groupe à un point du premier, mais avec deux matches en retard. Nous comptons bien accéder à la première division ce qui serait la plus haute division du district (équivalent à la promotion de district il y a quelques saisons) et également à la division dans laquelle nous étions il y a quatre ans, avant de nous faire rétrograder suite à la non-conformité de nos installations.

L'équipe 2 entraînée par Sandy Le Piez enregistre également de très bons résultats, avec un effectif d'une vingtaine de joueurs. Il faut savoir qu'à L'E.S.V.M il y a une charte de respect, des dirigeants, arbitres, du matériels et des lois du jeu. Celui qui prend un carton jaune ou rouge (pour discussion des décisions, de fautes volontaires et manque de respect en tout



genre) paye ses amendes. Cela n'empêche pas le club de fonctionner dans de très bonnes conditions.

Voici le bilan sur le plan sportif qui pour moi, Président, est plus qu'encourageant.

A Ceintrey, nous devrions dans les trois ans qui arrivent avoir des installations aux normes : vestiaires, clôture, WC handicapés, parking goudronné. À Pulligny, le terrain d'entraînement devrait être prochainement opérationnel.

Bilan

Le bilan final est d'espérer voir se faire les travaux d'actualité afin que nous soyons aux normes, et aussi d'espérer voir les jeunes de nos communes intégrer notre club, car nous voyons beaucoup de clubs plus huppés que le nôtre, fusionner par manque d'effectifs pour les équipes de jeunes (Comme par exemple Lay st Christophe avec Bouxières aux Dames pour la saison 2014/2015).

Enfin, les vœux du Président seraient de voir adhérer de nouveaux bénévoles afin de donner du sang neuf au club. Des jeunes et moins jeunes pour se lancer dans l'arbitrage, car chaque dimanche il manque rien que sur le district une centaine d'arbitres. Pour être arbitre, il y a une formation effectuée par le district, suivie d'un examen. Les arbitres sont rémunérés une cinquantaine d'euros par match, mais il faut être sérieux.

Voilà un bilan positif, nous essayons de gérer au mieux les équipes et les finances. J'espère par ce bilan voir venir adhérer au club de nombreux jeunes et bénévoles. ■

Bilan financier saison 2012/2013

(soit du 1er juillet 2012 au 30 juin 2013)

Recettes	
Subvention Pulligny	1800,00 €
Subvention Ceintrey	1500,00 €
Subvention Voinémont	350,00 €
Subvention Communauté de communes	3025,00 €
Licences (cotisations)	4407,00 €
Sponsors	1450,00 €
Journée des Débutants Juin 2013	408,39 €
Survêtements (participations joueurs)	4200,00 €
Total	17140,39 €

Dépenses	
Ligue, district (engagements, licences, cartons)	3487,58 €
Équipements, matériels terrain	2858,13 €
Lavages maillots	650,00 €
Téléphone terrain de Ceintrey	193,04 €
Frais arbitres	1615,11 €
Frais kilométriques entraîneur	540,00 €
Buvette (suite cambriolages)	830,85 €
Journée des débutants juin 2013	731,61 €
Divers (tenue arbitre, frais banque)	338,94 €
Survêtements	5310,00 €
Total	16555,26 €

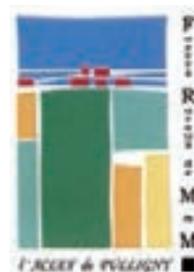
Soit un bénéfice de 585,13€



L'ACLEF

Foyer rural de Pulligny

Site internet : <http://aclef.oueb-asso.fr/>



L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 29 novembre 2013 et a élu son nouveau conseil d'administration. Les 16 membres se sont réunis le vendredi 13 décembre 2013 pour élire leur bureau.

Bureau

Président

Laurent Nowak

Vice-président

Jean-Paul Chrétien

VIRION Fernand

Trésorière

Florence Viol

Vice-trésorière

Marie Reine Clever

Secrétaire

Valérie Bichet

Vice-secrétaire

Valérie Bichet

Administrateurs(trices)

Stéphane Arthaud

Alice Betis

Frédéric Betis

Christine Fumey

Denis Laurent

Dominique Lebel

José Marcos

Marie Laure Rongvaux

Philippe Rupp

Alain Vigneron

Constituée de bénévoles très enthousiastes, cette association permet d'organiser des manifestations et des activités qui animent le village tout au long de l'année...

Repas paella

21 septembre 2012

31 personnes ont répondu présent à cette soirée pour y déguster une très bonne paella, l'ambiance et la bonne humeur étaient de la partie.

Marché d'automne

7 octobre 2012

Journée réussie encore pour cette année malgré la grisaille du matin. Nous avons eu cette année la chance d'avoir une belle collection de voitures anciennes. Les exposants étaient moins nombreux cette année en raison de nombreuses manifestations aux alentours, mais l'ambiance et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

Bourse aux vêtements enfant et puériculture Hiver

27 octobre 2012

Comme l'année précédente nous avons organisé cette bourse qui est toujours très appréciée. 500 articles ont été déposés et environ 125 articles ont été vendus.

Bourse aux jouets

10 novembre 2012

Toujours un grand succès pour cette

bourse aux jouets où environ 300 jouets ont été déposés et 75 vendus.

Marché de Noël

9 décembre 2012

Nous avons organisé pour cette deuxième année une sortie au marché de Noël à Colmar puis à Kaysersberg en autocar. 58 adultes et 4 enfants ont participé à cette journée. Un peu de neige et de froid étaient au rendez-vous, mais les participants ont beaucoup apprécié cette journée. Une nouvelle destination est prévue pour l'année prochaine.

Loto

23 février 2013

Nous avons organisé pour cette deuxième année une sortie au marché de Noël à Colmar puis à Kaysersberg en autocar. 58 adultes et 4 enfants ont participé à cette journée. Un peu de neige et de froid étaient au rendez-vous, mais les participants ont beaucoup apprécié cette journée. Une nouvelle destination est prévue pour l'année prochaine.

Pâques

1er avril 2013

Cette année malgré un temps frais et gris "Entre deux Eaux" 47 enfants de



la maternelle et de l'école primaire ont participé à une chasse aux œufs. Une subvention de 200 € nous a été octroyé par la mairie. Tous les enfants sont repartis avec une jolie cigogne sur sa maison.

Bourse aux vêtements enfant et puériculture Été 20 avril 2013

De nombreux dépositaires sont venus proposer leurs articles à bas prix. 600 articles ont été déposés et environs 120 vendus.

Marche gourmande 20 avril 2013

Coorganisée avec l'aide du Foyer Rural de Pierreville, la 7ème marche gourmande a eu lieu par un temps mitigé. Les 390 marcheurs et 30 bénévoles ont sillonné les chemins balisés de la commune. Les participants augmentent chaque année. Cette manifestation est toujours très attendue et appréciée.

Feux de la Saint Jean 13 juillet 2013

Cette année les bénévoles ont construit une magnifique Schlitte.

Une soixantaine de personnes sont venues déguster nos grillades. Moins de convives que les années précédentes mais l'ambiance était de la partie. La mise à feu s'est très bien passée.

Fête Nationale 13 juillet 2013

Comme chaque année a eu lieu un repas ainsi qu'une restauration rapide pour la Fête Nationale "Entre deux Eaux". Peu d'inscription pour cette manifestation, seulement 55 participants inscrits.

Mais l'ambiance et la bonne humeur étaient de la partie. Le feu d'artifice offert par la commune s'est très bien déroulé et à ravi tous les convives.

Méchoui 24 août 2013

Près de 90 convives se sont réunis sur le stade de foot pour déguster ensemble les jambons et les gigots d'agneau rôtis au feu de bois. Un grand coup de parapluie aux bénévoles de l'association qui ont su garder le cap dans la tempête. Cette manifestation se fait de bouche à oreille, super ambiance. Elle sera reconduite l'année prochaine.

Chorale septembre à juin

Trois personnes assistent régulièrement aux répétitions tous les jeudis de 20h30 à 22h00 à la salle violette derrière la mairie. Plusieurs représentations ont eu lieu dans différentes communes du Saintois, entre autre Pulligny, Autrey, Laloëuf et Haroué. Si vous êtes intéressés vous pouvez rejoindre la chorale qui vous accueillera chaleureusement.

Nous remercions le soutien apporté par monsieur le Maire et ses conseillers municipaux, ainsi que les employés communaux pour élaborer nos projets. Toute l'équipe de l'Association l'ACLEF adresse de chaleureux remerciements à toutes les personnes qui consacrent du temps et de l'énergie lors de nos manifestations. ■

À venir en 2014

Novembre : Bourse aux jouets
29 Novembre : Beaujolais

Familles rurales

Un Mouvement au service des familles



Le mot du président

Avec près de 57 années d'existence l'association de Pulligny est une des plus anciennes du département. Tout au long de ces décennies ce sont plusieurs centaines de bénévoles qui ont œuvré et continuent d'œuvrer pour que chacun d'entre nous se sente bien et puisse s'épanouir à Pulligny. Je tenais à honorer la mémoire des personnes qui nous ont quitté et à remercier du fond du cœur l'ensemble de tous ces acteurs qui depuis plus d'un demi-siècle se sont engagés sont compter pour contribuer au rayonnement de notre village et pour être aux côtés de toutes les familles.

Familles Rurales est le premier Mouvement familial en France. Composé de 3 000 associations locales, il regroupe 180 000 familles adhérentes. 45 000 bénévoles et 20 000 salariés animent le réseau. Le Mouvement ne relève d'aucune obédience politique, syndicale, professionnelle ou confessionnelle.

Nos missions depuis 60 ans

- Répondre aux besoins des familles
- Défendre leurs intérêts
- Accompagner les parents dans leur mission d'éducation
- Participer à l'animation des territoires ruraux

Dans près de 10 000 communes, des familles réfléchissent et créent ensemble des services, animations et activités de proximité (voir carte d'implantation en téléchargement).

Nos principales actions

- L'accueil de la petite enfance
- Les loisirs pour enfants
- Les actions en direction des jeunes
- La parentalité
- Les aînés
- La consommation
- La santé et l'environnement
- Les services à la personne
- La culture et les loisirs
- L'animation des territoires ruraux
- Relais Familles

Toutes ces actions se fondent sur les mêmes valeurs : la responsabilité, le respect des différences, la solidarité, l'accueil et le soutien des plus fragiles, la participation et l'engagement dans la société.



70 ans d'évolution

Créé en août 1943, le mouvement Familles Rurales est fondé, dès l'origine, sur le principe d'une entraide entre les familles. Pendant le conflit mais également dans la période d'après-guerre, les familles vont se constituer en associations afin d'améliorer leurs conditions de vie. La solidarité entre la ville et la campagne s'organise, se traduisant par des colis de nourriture aux citadins et l'accueil des enfants pour des séjours plus ou moins longs.

Dans les années 1950, de nouvelles activités se mettent en place : le service aux familles, le prêt d'appareils ménagers ou encore les "ruches" qui correspondent aux actuels accueils de loisirs. Afin d'aider les femmes dans la gestion quotidienne de la maison, le Mouvement lance les "comptes de la ménagère". Un Mouvement en adéquation avec son époque

La décennie suivante est marquée par l'émancipation des femmes. Familles Rurales accompagne cette évolution en créant, dès 1967, ses "clubs féminins" dont le mot d'ordre est : "*l'engagement grandit et libère, il faut encourager les femmes à oser*".

Dans les années 1970, l'exode rural est à son apogée. Les associations Familles Rurales organisent alors des transports scolaires et des services de cantine pour les enfants dont le domicile est éloigné de l'école. En 1973, près de 50 000 écoliers sont conduits par 1000 associations. Les centres de loisirs pour enfants et les clubs d'âinés se développent également pendant cette période. En 1977, on dénombre ainsi plus de 1000 "clubs joie de vivre" où se retrouvent les âinés pour échanger et partager des activités.

Les crises économiques rythment également les années 1970. Familles Rurales s'adapte à ce nouveau contexte écono-

mique afin de répondre, au mieux, aux besoins des familles.

Le Mouvement devient ainsi association de défense des consommateurs en 1975. Il mène de nombreuses actions autour du crédit, de la gestion du budget, de la sécurité domestique mais aussi du surendettement ou de l'exclusion. Familles Rurales s'implique également dans le maintien des services, en particulier des services publics, et des commerces dans le milieu rural.

Les années 1980 sont marquées par le développement des "garderies familiales rurales". Proposés par les associations locales, ces services permettent aux parents de mieux concilier leur vie familiale et professionnelle et aux enfants de sépa-

Des années 90 à nos jours

Afin de répondre aux besoins des territoires ruraux, les associations Familles Rurales développent, au cours de cette décennie, des structures itinérantes d'accueil de la petite enfance.

Dans les années 1990, le Mouvement met en place des lieux de rencontre en milieu rural. C'est d'abord, en 1992, la création des Relais Familles. Lieux d'accueil et d'écoute, ils permettent à chacun, au sein d'une commune, d'accéder à des informations, d'échanger et de partager un moment de convivialité. Puis, en 1998, des réseaux d'écoute des parents sont mis en place. Des groupes de parole se forment également afin de permettre aux parents d'échanger, de cerner et de mieux appréhender leur mission éducative.

Parallèlement à ces actions, Familles Rurales poursuit sa fonction de représentation des familles à tous les échelons (national, régional et départemental).



Le conseil d'administration

Président

Cevat Yildiz

Vice-présidents

Pierre Hector
et Serge Deschaux

Trésorier

Alain Peultier

Secrétaire

Emmanuelle Salzard

Vice-secrétaire

Véronique Schweitzer

Membres

Céline Bidon
Sandrine Caironi
Sylvain Claiche
Valérie Daussange
Christiane Marcos
Catherine Rol
Michèle Vazeux

Siège social

Mairie de Pulligny

Adresse

BP 7 - 54160 Pulligny
Email : f.ruralespulligny@free.fr
Tél : 06 49 37 53 24

www.famillesrurales.org/pulligny

Partenaires

Mairie de Pulligny, conseil général de Meurthe-et-Moselle, ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, caisse d'allocations familiales, fédération de tir à l'arc, CCSV.

Qi Gong

Cette activité existe au sein de l'association depuis de nombreuses années maintenant et attire un petit groupe de passionnés qui trouvent à travers cet art une manière alternative de se détendre et de déstresser des longues journées de travail. Les cours sont assurés par un professionnel expérimenté, Patrick Schneider. Et l'activité est suivie par Véronique Schweitzer pour le compte de l'association. N'hésitez pas à venir essayer !

Contact : Pierre Hector au 06 33 91 32 51

Hip Hop

Activité qui existe depuis plusieurs années au sein de l'association. Plusieurs jeunes et ados s'adonnent au plaisir de cette danse au son de musiques actuelles. Depuis septembre, ils se retrouvent le jeudi soir à la salle du Foyer Culturel.

Step

L'association a proposé pendant deux ans une activité step. Le groupe constitué d'une vingtaine de personnes a pratiqué cette activité les jeudis soirs de 20h30 à 21h30. Cette activité ouverte à tous propose un exercice physique régulier basé sur des chorégraphies dans une ambiance conviviale. Sur la période 2013/2014 nous avons connu une baisse significative du nombre de participants qui nous a interrogé et pour laquelle les explications avancées concernaient peut être le rythme soutenu et très physique de cette activité. Après avoir étudié la viabilité de cette activité, nous avons pris la décision de ne pas la reconduire en septembre 2014.

Tir à l'arc

Depuis la reprise de la saison de tir à l'arc en septembre 2013, les archers de Pulligny (adultes et à partir du collège) ont la possibilité de tirer à Flavigny avec les

jeunes de L'EREA. L'EREA est un Établissement Régional d'Enseignement Adapté de l'Éducation Nationale qui dispense les cours de collège et Lycée. Il accueille en internat et demi-pension des élèves présentant un handicap.

Ce partenariat riche permet à chacun de partager des moments de convivialité autour d'une même passion sportive, où seul compte la flèche qui atteint sa cible et pas la façon dont elle a été lancée. Que ce soit debout ou assis, en tirant la corde avec la main, la bouche, ou même avec un appareillage spécifique, seul le résultat compte. Plusieurs compétitions handisports où les valides se sont mêlés ont eu lieu cette année ; l'émulation était au rendez-vous, les scores bataillés et les meilleures flèches pas forcément dans notre club...

Le bilan à mi-parcours est très positif pour les deux parties et il est fort probable que nous poursuivions ce partenariat. Cette année encore, nous allons présenter une équipe jeune et une équipe adulte en compétition extérieure au championnat de Ligue Régionale : Tir à 20m, 30m ou 50m en fonction des catégories. N'hésitez pas à venir essayer !

Infos sur le club : <http://arcpulligny.free.fr>

Contact : Pierre Hector au 06 33 91 32 51

Judo

Le mercredi matin, l'association Familles Rurales organise deux cours de judo dans le foyer culturel de Pulligny. La première séance pour les petits de maternelle dure ½ heure puis débute la séance d'1 heure des grands, enfants de primaire.

Après avoir bénéficié pendant de nombreuses années des cours excellents de Johann Harmand, nous accueillons cette année un nouveau professeur, Kurt Milmine. Ce dernier nous a été recommandé par Johann et ces cours sont également d'une grande qualité.

En raison de la reprise de l'école le mercredi matin, l'activité Judo ne pouvait plus avoir lieu ce matin-là. L'activité n'a pu être reconduite à la rentrée de septembre 2014. En effet, il est difficile de trouver des intervenants sur des petits créneaux

en milieu rural. Il faut comprendre qu'il s'agit pour certains parfois de leur principale source de revenus ce qui nécessite des interventions importantes afin d'en vivre. Actuellement un intervenant pour pouvoir vivre de ce travail doit réaliser entre 25h00 et 30h00 (revenus nets plus charges et impôts) de cours hebdomadaires, ce que les petites structures ne peuvent pas offrir.

Gym

Vous souhaitez garder la forme et entretenir vos abdos, fessiers, dorsaux... Travailler votre rythme cardio-vasculaire, gagner en souplesse puis détendre chacun de vos muscles : venez essayer !

Les membres (une vingtaine d'adultes/ados) du groupe "gym" se retrouvent les mercredis de 20h30 à 21h30 à la salle du foyer culturel.

Madame Francine Labdant (prof de sport) propose des enchaînements de mouvements divers et variés en musique. Les exercices présentés sont réalisés en fonction des possibilités et du rythme de chacune, l'objectif des séances étant de maintenir voire d'améliorer notre condition physique en travaillant le corps dans sa globalité.

Couture

Ce sont 6 participantes qui se retrouvent régulièrement pour échanger sur leurs savoirs et savoirs faire, donner des astuces, partager des expériences en matière de couture. Avec une nouveauté cette année ou 1 samedi après-midi par mois, il est proposé un stage d'initiation à toutes les personnes qui le désirent. Les plus averties peuvent également participer afin de prendre quelques conseils auprès de l'intervenante diplômée. Un marché au tissu et aux arts créatifs aura lieu à la salle du Foyer culturel le 12 octobre 2014 de 10h00 à 17h00. L'idée tout comme une brocante est de venir vendre sur ce petit marché ses tissus et ses pièces de mercerie et en profiter pour s'approvisionner.

Pour tout renseignement contacter :
Sandrine Caironi au 03 83 25 53 00



Sophrologie

Depuis octobre 2013, Familles Rurales propose des séances de sophrologie les mardis soirs de 20h15 à 21h30. La sophrologie est une méthode psychocorporelle basée sur la respiration, des mouvements du corps spécifiques et des exercices de concentration : les participants se laissent guider par la voix d'Anne Lebrun, sophrologue professionnelle. C'est un outil de connaissance de soi et de transformation, destiné à toute personne confrontée au stress ou à des événements de vie tels que une naissance, une maladie ou un changement professionnel, mais aussi pour toute personne en quête d'un mieux-être et de sérénité. La séance se termine par un temps d'échanges sur les différents ressentis de chacun. Les participants repartent avec l'enregistrement audio de la séance pour pouvoir la refaire chez soi. Des places sont encore disponibles : venez essayer !

Pour en savoir plus sur la sophrologie : www.sophro-existentielle-nancy.fr



Loto

En 2013 le loto a réuni plus d'une centaine de personnes le dernier dimanche de janvier où durant un après-midi convivial les participants ont pu repartir avec des lots plus beaux les uns que les autres et tout cela grâce au hasard... Vaisselle, panier garni, petit électroménager. En 2013 le gros lot était constitué d'un baptême en montgolfière pour 2 personnes.

En 2014 cette journée a connu le même succès et le premier lot fut une box pour un week-end destiné à toute la famille.



Brocante

Là aussi une autre institution de l'association, sa traditionnelle brocante qui est passée début juin. Elle s'est déroulée en 2013 Rue Franche et Chemin du Revry. Près de 120 exposants et 2000 visiteurs

plus tard, ce fut une journée agréable et chacun a pu repartir soit en ayant vendu, soit en ayant acheté. Durant cette journée chargée, outre l'organisation et l'installation des exposants les bénévoles ont donné toute leur énergie pour assurer la restauration ainsi que la buvette et la vente de crêpes. En 2014 la Brocante a eu lieu le 1er juin au lotissement Le Tricourt. Cette journée a attiré 160 exposants qui se sont installés sur 800 mètres linéaires. Les membres de l'association étaient totalement opérationnels pour assurer la restauration dans la bonne humeur.

Europapark

57 personnes ont participé à cette sortie à l'occasion de la fête des mères en 2013. Ce voyage est attendu chaque année par nos adhérents tant le parc est beau, les attractions époustouflantes, et la journée familiale et conviviale. Comme de nombreuses années main-



tenant, l'association a offert le transport ainsi que l'entrée au parc à toutes les mamans adhérentes accompagnées de leur famille. Et avant de s'attaquer aux montagnes russes, les participants ont dégusté un petit déjeuner offert par l'association. En 2014 cette sortie a eu lieu le dimanche 25 mai et a vu la participation de 49 personnes. Cette le soleil était particulièrement au rendez-vous et c'est avec beaucoup de souvenirs que tout le monde est rentré heureux.



Sortie Ski

Durant les vacances d'hiver ce sont plus de 50 personnes qui ont gagné les pistes enneigées de La Bresse Lispach durant une belle journée ensoleillée où chacun, initié ou débutant, a pu s'adonner aux plaisirs de la glisse dans toutes ses formes, que ce soit avec des skis alpins, des skis de fond, des snow et même parfois sur les fesses... Le transport ainsi qu'une partie du coût de l'équipement et des forfaits ont été pris

en charge par l'association qui a offert également un petit-déjeuner à tous les participants. Les conditions climatiques n'ont pas permis d'organiser cette sortie en 2014.



St Nicolas

En 2012, le défilé de Saint Nicolas a bénéficié d'un temps clément. Le char a parcouru les rues du village suivi d'un long cortège. Les enfants ont ainsi pu récolter des friandises et prendre la pose avec saint Nicolas à son arrivée devant le foyer culturel. Après un goûter bien mérité, une démonstration de hip-hop était proposée sous la forme d'un « flash mob » avec les enfants volontaires. Place ensuite à la magie et à l'illusion avec Ypsilon le baladin. Des tours magiques, en musique et en humour, des formes en ballons, la participation des spectateurs ont réjoui tous les spectateurs. En 2013, C'est avec une calèche que St Nicolas est allé rencontrer les pulliniens par un beau dimanche de décembre. Plus de cent personnes ont assisté au spectacle de jonglage donné par Berto et à la démonstration de Hip-Hop des jeunes de l'association.

Le spectacle ainsi que les friandises distribuées durant le défilé sont offerts par la municipalité. L'association se chargeant d'organiser le défilé et d'offrir le goûter et les friandises aux enfants des adhérents.



Vaisselle

Depuis toujours l'association propose à la location de la vaisselle pour les grandes occasions. En effet, nous ne sommes pas tous équipés pour organiser un repas ou une cérémonie pour 50, 60, 70 personnes voire plus. Avec tout le renouvellement de la vaisselle notre association sera en mesure de vous proposer tout le nécessaire pour accueillir une centaine de personnes lors d'événements importants (assiettes creuses, plates, verres à vin, verres à eau, flûtes, carafes, plats, ustensiles, percolateur, couverts, tasses à café, et un service pour réaliser vos cafés gourmands...)

Pour tout renseignement contacter :
Sandrine Caironi au 03 83 25 53 00

Association des Anciens Combattants

de Pulligny-Autrey-Pierreville



Malheureusement notre association est de nouveau en deuil en perdant récemment trois de ses camarades : deux anciens combattants : monsieur André Peignier, monsieur Marceau Visinoni en février 2014 et un sympathisant très dévoué, monsieur Roland Siegrist en septembre 2013. Depuis 2013 plusieurs personnes sont venues renforcer notre effectif par sympathie et pour le devoir de mémoire : nous les félicitons vivement et les remercions de tout cœur, ce qui fait douze anciens combattants et sept sympathisants.

de mémoire, en organisant le mieux possible pour tout le monde les cérémonies patriotiques des 8 mai et 11 novembre et d'autres commémorations, s'il y a lieu, avec nos amis de Autrey et Pierreville .

La cérémonie patriotique, religieuse et notre repas du 8 mai 2013 a remporté un franc succès et j'adresse un grand merci à tous les participants de Pulligny et des villages environnants. Un grand merci également à monsieur le Maire et son conseil, aux membres de l'équipe paroissiale et de la chorale pour leur disponibilité et leur dévouement.

Ce 8 mai 2013 fut l'occasion d'honorer un ancien combattant de Pulligny, monsieur Jean-Paul Hocquard qui a reçu la Croix du Combattant, la Médaille du Titre de Reconnaissance de la Nation et la Médaille Commémorative d'Algérie. Décorations remises par monsieur Gauthier Brunner, conseiller général de Meurthe et Moselle, monsieur Denis Gardel adjoint au Maire de Pulligny et monsieur Gérard Mangin président de l'association AC. Nous adressons toutes nos félicitations à notre sympathique porte-drapeau.

Nous prévoyons pour 2014, qui marquera

le centième anniversaire du début de la guerre 1914/1918 et le soixante-dixième anniversaire de la Libération des camps de concentration et de la libération de Pulligny par les Alliés en septembre 1944, plusieurs manifestations patriotiques. Pulligny village martyr a eu neuf déportés et un fusillé. Nous ne les oublions pas.

La guerre d'Algérie fut également très dure pour les appelés du contingent. Pulligny a perdu un de ses enfants en 1960, monsieur Lucien Peyrot alors qu'on ne parlait que de maintien de l'ordre en Algérie, département français. Le cessez-le feu du 19 mars 1962 mettait fin à huit années de guerre en Algérie. Cinquante ans après, en décembre 2012, cette date est reconnue officiellement par la République française.

Depuis un demi-siècle, fort heureusement, notre pays n'a pas connu la guerre sur son sol.

Pour le devoir de mémoire, nous souhaitons vivement la participation des enfants des écoles à nos cérémonies patriotiques.

Vive la Paix. Bonne santé à tous et à bientôt. ■



Nous ne rajeunissons pas mais malgré tout l'association continue à vivre et à faire vivre notre village, pour le devoir

/ PAR GUY FOIS

Le club canin



Le club canin de Puligny, agréé par le ministère de l'agriculture et dépendant de la Société Canine de Lorraine se situe près du terrain de football, terrain prêté gracieusement.

Les cours d'éducation canine sont dispensés le samedi après-midi de 14 heures à 15 heures et le dimanche matin de 9 heures 45 à 11 heures 15 et également des cours d'obéissance pour des personnes souhaitant faire des concours officiels. Nous accueillons les chiens avec ou sans pedigree à partir de 3 mois et, dès cet âge, nous pouvons observer le caractère du chiot et également l'évolution du comportement de l'animal avec son maître au cours des séances d'autant plus que nous avons créé, depuis le mois de septembre 2012, un groupe d'éducation du chiot dans un enclos spécialement réservé pour eux avec des agrès adaptés.

Les chiots sont ainsi pris ensemble jusqu'à l'âge d'un an à peu près et les cours sont dispensés aux mêmes

horaires que pour les chiens adultes.

En tant que responsable du club, je tiens à dire qu'il serait utile que toute personne possédant un chien s'inscrive dans un club.



Il ne faut pas parler de dressage mais d'éducation canine.

Jeux et récompenses, voilà les principes de l'éducation. Chaque travail ou jeu effectué par le chien doit se terminer par une satisfaction mutuelle.

Toutes les races de chien peuvent parvenir à exécuter les exercices demandés car il ne s'agit pas d'un numéro de cirque mais le fruit d'une réelle complicité entre le chien et son maître.

Sont totalement exclus du club les chiens de catégorie I type pitbull ou Tosa qui sont trop dangereux et perturbateurs.

Malgré notre confiance, un chien restera toujours un animal et tout maître responsable doit se méfier de la réaction de son animal même le plus gentil soit-il, principalement face aux enfants. Les moniteurs du club sont des bénévoles et possèdent le diplôme d'éducateur canin. ■



Contacts

Monsieur Guy FOIS,

Président au 03.83.57.69.61

Madame Fanny MORAUX,

Vice-Présidente au 03.83.90.92.64

(uniquement le soir à partir de 19 heures)

ou à fanny.morau@ugecamne.fr

Le foyer *Saint Pierre*

Le Foyer Saint Pierre fonctionne les jeudis de 14 heures à 18 heures. Jeux de cartes, belote, tarot ou autres sont agrémentés vers 16 heures d'un petit goûter, cela dans une bonne convivialité.



Le comité

Président

Evrard Mangin

Vice-président

Louïsette Schmidlin

Secrétaire Trésorier

Claude Schmidlin

Commissaire aux comptes

Georges Collinet

Cette année, nous regrettons les décès de plusieurs de nos membres, notamment, de Monsieur André PEIGNIER (notre doyen) ainsi que l'hospitalisation d'autres membres.

Ainsi, nous lançons un appel aux personnes désireuses de passer un agréable après-midi afin d'étoffer notre club qui faute de personnes pourrait fermer un jour.

Nous organisons la galette le troisième jeudi de janvier où 95 personnes nous font l'honneur de leur présence. Cette année, le sort a désigné le Roi Monsieur Antoine Mascherin de Pulligny et la Reine Madame Maryse CORDIER de Frolois.

Un repas entre nous termine la session. Nous sommes toujours prêts à vous accueillir chaleureusement. ■

Association syndicale le Tricourt



Le 18 octobre 2013 les membres de l'association syndicale le TRICOURT, se sont réunis pour la 30ème assemblée générale annuelle.

Le bilan financier a été présenté par

Madame SERGENT et a été approuvé à l'unanimité par l'ensemble des adhérents. L'association compte aujourd'hui une cinquantaine d'adhérents.

Les 13 Mai 2012 et 1er juin 2014 : l'association Familles Rurales a organisé la brocante dans les rues du TRICOURT. Cela a été un franc succès.

Les responsables remercient tous les bénévoles, qui ont donné un coup de main pour la bonne marche de cette manifestation.

Pour tout problème concernant la télévision, joindre l'un des membres

Composition du bureau

Président

Serge Deschaux

Vice-président

Franck Trotot

Trésorière

Danielle Sergent

Secrétaire

Suzanne Claudon

du bureau. Puisque nous ne gérons que le réseau de la télédistribution. L'assemblée s'est terminée à 21h 30, suivie du pot de l'amitié. ■

ACCA de Pulligny



Nouvelle classification des armes

Depuis l'ouverture de la saison de chasse, de nouvelles dispositions sont entrées en vigueur dans le domaine de la réglementation des armes. Jusqu'à présent déclinées en 8 catégories, la nouvelle nomenclature répartit les armes dans 4 nouvelles catégories : A (pour les armes et matériels interdits), B (pour les armes soumises à autorisation), C (pour les armes soumises à déclaration), D (pour les armes soumises à enregistrement et les armes à détention libre).

La finalité de ce nouveau régime est de moderniser les procédures administratives auxquelles sont soumis les détenteurs d'armes et de contribuer à renforcer la sécurité.

Le "calibre", demeure l'un des critères de classement des armes, au-delà de 20 mm, à partir desquels il ne s'agit plus d'une arme mais d'un matériel de guerre, et pour la liste prévue par l'article 1er de la loi (4^e de la catégorie B : liste de calibre). Ainsi, les armes de chasse classées anciennement dans les catégories 5-I, 5-II et 7 I, appartiennent désormais aux catégories C et D.

Comment se distinguent ces deux catégories C et D pour les armes de chasse ?

La répartition s'effectue entre les armes à canons rayés et celles à canon lisse. Les armes à canons rayés relèvent toutes, sans exception, de la catégorie C et sont soumises à déclaration. Les armes mixtes (canon lisse et canon rayé), sont également en catégorie C.

Les armes à canons lisses relèvent quant à eux de la catégorie D.

Attention : celles qui ont changé à partir du 1^{er} décembre 2011 ou changeront de propriétaire, sont soumises à enregistrement (D-I), les autres sont conservées par le chasseur, leur détention étant "libre" (D-II).

Nouveaux calibres autorisés pour chasser

L'abandon de la notion de calibre de guerre, classant l'arme en 1^{ère} catégorie, soumise à autorisation, permet aux chasseurs de détenir de nouvelles armes en les soumettant au régime de déclaration.

Depuis le 6 septembre 2013, de nouveaux calibres sont classés en catégorie C et utilisables à la chasse. Il s'agit des calibres suivants : 7,5×54MAS - 7,5×55suisse - 30 M1 (7,62×33) - 7,62×51 ou (7,62×51 OTAN) ou 308 Winchester - ou 308 OTAN - 7,92×57 Mauser ou 7,92×57 JS ou 8×57 J ou 8×57JS ou 8mm Mauser - 7,62×54 R ou 7,62×54 R Mosin Nagant - 7,62×63 ou 30,06 Springfield - 303 British ou 7,7×56

L'usage de la 22 LR toujours réglementé

La carabine 22 LR à réarmement manuel et à percussion annulaire est une arme à canon rayé classée en catégorie C, soumise à déclaration. Son acquisition et sa détention sont autorisées au chasseur.

Son utilisation est interdite pour le tir du grand gibier mais elle est utilisable pour les autres espèces de gibier, à la chasse comme pour la destruction (ex: renard, ragondin...).

La carabine 22 LR à réarmement semiautomatique, dotée d'un chargeur amovible impossible à réduire à 3 coups est une arme à canon rayé classée en catégorie B (avant 4^{ème} catégorie). Elle est interdite pour la chasse.

Les armes à poudre noire de collection

Un fusil à poudre noire à canon rayé, par exemple, d'un calibre 50 ou 54 avec chargement par la bouche et des munitions balles rondes en plomb appartient désormais à la catégorie D.

Instauration d'un quota de munitions autorisées

Pour certaines munitions classées sous régime de déclaration en C.6^e et C.7^e, la quantité d'acquisition, sur présentation du titre de détention et du permis de chasser valide, est limitée à 1000 munitions par arme et à la production du récépissé de déclaration de l'arme correspondante. Cette réserve est liée au caractère "mixte" de ces munitions utilisables dans des armes de poing classées en catégorie B. Pour des raisons de sécurité publique, il n'est plus possible de détenir plus de 500 munitions lorsque l'on ne détient plus l'arme correspondante.

Si vous êtes en infraction

La sanction du port et du transport des armes sans motif légitime est de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende s'il s'agit d'armes, d'éléments d'armes, de leurs éléments essentiels ou de munitions de la catégorie C et d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende s'il s'agit de la catégorie D soumise à enregistrement. ■



Infos +

- Loi n° 2012-304 du 6 mars 2012 relative à l'établissement d'un contrôle des armes moderne et Décret n° 2013-700 du 30 juillet 2013 portant application de la loi du 6 mars 2012.
- La nouvelle réglementation des armes de Chasse - Réponse à 10 questions.
- clefs publication Fédération Nationale des Chasseurs et Comité Guillaume Tell.
- Source : site internet ONCFS <http://www.oncfs.gouv.fr/>

La bibliothèque *Lecture pour tous*



Bureau

Présidente

Françoise Gergonne

Trésorière

Anne-Marie Metz

Secrétaire

Suzanne Claudon

Membres

Christiane Marcos

Rémi Vigneron

Horaires d'ouverture

Mardi de 17h à 18h30

Mercredi de 14h à 16h

Samedi de 10h à 11h

Chaque vacances scolaires la bibliothèque est fermée le mardi.
Fermeture au mois d'août

Tarifs

Achat de la carte : 1€

Cotisation annuelle :

adulte : 3 €

enfant : 1,5 €

Pour une famille composée de plusieurs adhérents, des modalités particulières sont proposées.

Fonctionnement

Chaque lecteur peut emprunter pour une durée de trois semaines, cinq supports (livres, revues etc...). Pour une meilleure rotation, l'emprunt des DVD est limité à deux semaines.

Abonnements disponibles :

Adultes : Que choisir - Mon jardin & ma maison

Enfants : Mille et une histoires

Nouveauté

En janvier 2014, Pulligny est entré dans la Communauté de Communes de Moselle et Madon. La bibliothèque est depuis rattachée à la Filoche (médiathèque de Neuves-Maisons) et devient communautaire.

Ce qui change pour les abonnés :

- ▶ le tarif est de 5 euros par adulte
- ▶ la gratuité pour les enfants de moins de 18 ans, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA
- ▶ avoir accès à l'ensemble des bibliothèques de la communauté de communes avec une seule et même carte : le Pass'thèque

Pour les abonnements en cours, la carte de Pulligny reste valable jusqu'à son renouvellement. Le pass'thèque remplacera progressivement la carte "Association Lecture pour tous".

Vous avez la possibilité de prendre votre carte directement à la Filoche. L'emprunt des livres est alors immédiat dans toutes les bibliothèques de la communauté de communes. Si vous choisissez de prendre votre carte à Pulligny un délai d'environ 6 semaines sera nécessaire avant de pouvoir accéder à une autre bibliothèque du réseau.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter aux heures d'ouverture. Tél : 03 83 26 14 10
Mail : lecturepourtous@yahoo.fr

SYREN (SYStème de REservation EN ligne)

Nous vous rappelons que vous pouvez réserver : livres, films en nous contactant par mail ou en venant à la bibliothèque.

La bibliothèque est située au 2 Grande Rue, au 1^{er} étage, au dessus de la Mairie.



Manifestations

22 juin

Journée des associations

"Entre deux eaux"

Nous avons mis à disposition des personnes, différents documents proposés par la bibliothèque. Les bénévoles ont lu des histoires aux enfants présents.

Les jeunes et les moins jeunes ont participé au jeu de l'oie sur "Oscar et Mauricette" (personnages de BD de l'auteur Hector).

Un historique illustré de photos relatait la vie de la bibliothèque depuis ses débuts.

25 septembre

Tambour Battant

Spectacle musical offert par le Conseil Général, en partenariat avec le NJP. Cette animation a été présentée par Patrick Arnould, musicien professionnel qui a fait découvrir la batterie aux enfants.

A la fin du spectacle, chacun d'eux a pu s'essayer aux percussions. ■



État civil

NAISSANCES*

MOREL Hugo	le 26 janvier 2013 à Nancy
THOUVENIN Nolan	le 5 avril 2013 à Nancy
PERIDONT Sacha	le 3 mai 2013 à Nancy
CAS Antonin	le 8 juillet 2013 à Nancy
ALIZANT Justine	le 5 août 2013 à Nancy
LEROY Anna	le 26 septembre 2013 à Nancy
MANGIN Baptiste	le 4 octobre 2013 à Nancy
MAIRE Camille	le 31 octobre 2013 à Nancy
NOYE Lana	le 26 novembre 2013 à Nancy
MANGIN Cloé	le 11 décembre 2013 à Nancy

MARIAGES*

BARRIERE Rémy et FAINE Cécile	le 22 juin 2013
SIMONIN David et HOCQUAUX Gwennaëlle	le 20 juillet 2013
AUSTASIE Davy et LECAQUE Jessica	le 20 juillet 2013
CARREGA Serge et LAVÉ Anne	le 20 juillet 2013
DESHAIRES Patrick et DELIVET Françoise	le 10 août 2013
CAGNA Marcel et PIERRE Dominique	le 14 septembre 2013

DÉCÈS

TROTOT Georges	le 7 février 2013 à Pulligny
CLÉVER Paul	le 7 mars 2013 à Vandoeuvre lès Nancy
ANTOINE épouse QUILLÉ Jeanne	le 25 mai 2013 à Flavigny-sur-Moselle
LABELLE veuve TROTOT Giselle	le 27 mai 2013 à Vézelize
BERCHON DES ESSARDS épouse BLATT Marcelle	le 5 juin 2013 à Vandoeuvre les Nancy
ROUAS Valérie née SASSI	le 11 juillet 2013 à Nancy
SIMONIN André	le 4 août 2013 à Vandoeuvre lès Nancy
ANTOINE veuve GIROT Marie-Cécile	le 8 août 2013 à Bayon
SIRANTOINE veuve COLAS Simone	le 18 septembre 2013 à Saint-Nicolas-de-Port
SOUFFLET veuve CANTON Monique	le 10 octobre 2013 à Vandoeuvre lès Nancy
CHERRIÈRE Yvon	le 13 novembre 2013 à Saint-Firmin
FOLOPPE épouse FICHER Renée	le 22 novembre 2013 à Vandoeuvre lès Nancy

* Ces données à caractère personnel ne peuvent être communiquées publiquement sans l'autorisation des administrés concernés.

PÉRISCOLAIRE - LUNDI / MARDI/ JEUDI / VENDREDI - TARIFS AU 1^{ER} JANVIER 2010

Cantine : 1 enfant	5.90 euros (3.80 euros de repas + 2.10 euros d'accueil)
Cantine : 2 enfants et plus (par enfant)	5.70 euros (3.70 euros de repas + 2 euros d'accueil)
Accueil : 1 enfant	2.10 euros l'heure
Accueil : 2 enfants	2 euros l'heure

PÉRISCOLAIRE - MERCREDI - TARIFS AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2014

Plages horaires **	11h45 - 13h30 1 heure *	13h30 - 14h 1/2 heure	14 - 17 h 3 heures	17h - 18h30 1 heure 30
Tarifs (1 enfant)	2,10 €	1,05 €	7.00 €	3,80 €
Tarifs (2 enfants)	2.00 €	1.00 €	6.40 €	3,70 €

* La plage horaire 11h45 - 13h30 vaut pour une heure n'incluant ni la durée, ni le montant du repas

** Les présents tarifs ne connaissent pas d'augmentation

FOYER CULTUREL - TARIFS AU 1^{ER} JUILLET 2011

Particuliers : 1/2 journée	70 euros
Particuliers : 1 journée	150 euros
Particuliers : 1 journée 1/2	200 euros
Particuliers : 2 journées	270 euros
Associations (à compter de la 3 ^{ème} location)	70 euros
Entreprises à vocation commerciale	250 euros par jour

DROIT DE PLACE

Forfait de 20 mètres linéaires	17 euros
--------------------------------	----------

CIMETIÈRE COMMUNAL

2/3 au profit de la commune et 1/3 au profit du CCAS

Concession trentenaire	115 euros
Concession cinquanteenaire	213.50 euros

COLUMBARIUM COMMUNAL

2/3 au profit de la commune et 1/3 au profit du CCAS

Au niveau de la pyramide : concession à 2 urnes	580 euros
Au niveau de la pyramide : concession à 3 urnes	824 euros
Au niveau des tombes individuelles	915 euros
Au niveau des cases communes	Location provisoire d'une durée de 6 mois : 30 euros

RÉGIES

Photocopies	- Particuliers : 0.15 euro la photocopie - Associations : 0.03 euro la photocopie
Télécopies - l'unité	- Envoi en Meurthe-et-Moselle : 0.50 euro - Envoi en hors Meurthe-et-Moselle et étranger : 0.80 euro
Livre "Pulligny à l'heure de la guerre"	15 euros
Livre "Pulligny-Autrey, images d'autrefois"	11 euros
T-shirt aux couleurs de Pulligny	- taille 8/10 ans et 12/14 ans : 6.10 euros - taille XL, XXL : 9.10 euros

Renseignements utiles



Secrétariat de Mairie

Secrétaires : Rémi Freyermuth
et Véronique Thomas
2 Grande Rue
Tél : 03 83 25 05 32
Télécopie : 03 83 25 54 27
Email : contact@pulligny.fr
Site internet : www.pulligny.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :
Lundi au vendredi de 11h00 à 12h30
Lundi / mercredi / vendredi de
15h00 à 17h00 - Samedi de 9h00
à 12h00 (Sauf période estivale)

Le Maire et les adjoints reçoivent sur
rendez-vous.

Pharmacie

6 Place du Général Leclerc
Tél : 03 83 25 05 17
Télécopie : 03 83 25 05 73

Horaires d'ouverture :
Lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 19h30
Samedi de 9h00 à 15h00 (non stop)

*En cas d'urgence en dehors de
ces heures contactez le service de
pharmacie de garde :*
Tél : 3237 (0,34 €/minute)

Correspondant de presse :

Christian Villeminot
Tél : 06 81 83 16 28
Email : christian.villeminot54@orange.fr

Bibliothèque

Tél : 03 83 26 14 10
Horaires d'ouverture :
mardi de 17h00 à 18h30
mercredi de 14h00 à 16h00
samedi de 10h00 à 11h00

Agence postale communale

Patricia Antoine
Tél : 03 83 61 46 79
Horaires d'ouverture :
du lundi au samedi de 9h à 11h30
Lever du courrier : 11h30

Pompiers

18 ou 112

Gendarmerie

Neuves-Maisons
Tél : 03 83 47 80 00

SAUR

Intervention- Dépannage
Tél : 03 55 66 45 09

Assistante sociale

Mme Edwige Flécheux
Centre médico-social de Vézelize
Tél : 03 83 26 90 12

Médecins

Docteurs Laurence Bagnon
et Muriel Martin-Bagnon
5 rue du général Leclerc
Tél : 03 83 47 12 53
Consultations sur rendez-vous

Infirmière à domicile

Laëtitia Munier
64 A route de Ceintrey
Tél : 06 58 20 99 91

Permanence au cabinet du lundi
au samedi sans rendez-vous
de 7h00 à 7h30

Dentiste

Luc Schiochet
4 rue du Général Leclerc
Tél : 03 83 15 87 05

Cabinet ouvert du lundi au vendredi
Lundi, mardi et jeudi : de 9h00 à
12h00 et de 13h00 à 19h00
Mercredi : de 9h00 à 12h00 et de
13h00 à 17h30
Vendredi : de 9h00 à 15h00
sans interruption.

Salle du foyer culturel

Louée uniquement aux habi-
tants de Pulligny et personnes
payant des impôts à Pulligny.

PARTEGO FR Services

Renseignements : 03 83 51 81 29

La Communauté de Communes **Moselle et Madon** à votre service...



Réseau assainissement (uniquement)

Tél : 03.83.26.07.87 ou
03.83.26.07.88 (heures de bureau)

Tél astreinte assainissement:
06.83.86.19.41
(hors heures bureau, samedi, dimanche et jours fériés)

Siège de la CCMM

145 rue du Breuil
54230 Neuves-Maisons
Tél : 03 83 26 45 00
Télécopie : 03 83 47 11 23

contact@cc-mosellemadon.fr
www.cc-mosellemadon.fr

ouvert du lundi au vendredi
de 9 h 00 à 12 h 30 et de
13 h 30 à 17 h 00

Piscine :

5 rue de L'Yser
54230 Neuves-Maisons
Tél : 03 83 47 15 93

La Filoche

Médiathèque Ludothèque
Espace Multimédia
Espace culturel
90 rue René Cassin
54230 Chaligny
Tél : 03 83 50 56 60

Collecte des emballages recyclables (sacs jaunes)

Collecte un vendredi sur
deux semaines paires :
5 et 19 septembre
3, 17, 31 octobre
14 et 28 novembre
12 et 26 décembre

Horaires d'ouverture de la déchèterie

Hiver (du 1er novembre au 31 mars)
du lundi au vendredi de
13 h 30 à 18 h 00
les samedis de 9 h à 12 h et
de 13 h 30 à 18 h 00

Été (du 1er avril au 31 octobre)
du lundi au vendredi de
13 h 30 à 19 h 00
les samedis de 9 h à 12 h et
de 13 h 30 à 19 h 00
les dimanches de 9 h 00 à 12 h 00

La déchèterie est fermée tous les jours
fériés Tél : 03 54 95 62 41

Les encombrants

Un service d'enlèvement à domicile
est à votre disposition pour les
personnes ne pouvant se déplacer.
3 collectes dans l'année :
mars, juin, octobre
Tél : 03 54 95 62 41

Ordures ménagères

Collecte tous les jeudis matins

Pôle Technique de la CCMM

Cap Filéo
39 allée Louis Martin
54230 Neuves-Maisons

Tél : 03 83 26 01 57
Télécopie : 03 83 50 92 55

Horaires d'ouverture :

du lundi de 8 h 00 à 12h
et de 13 h 30 à 18 h

et du mardi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 00



LES PAGES DES ANNONCEURS

Le maire Jean-Luc Dussaucy & son conseil municipal tiennent à remercier tous les annonceurs qui participent à l'élaboration de ce bulletin municipal.





Environnement +
2, rue des Jardins - 54160 PULLIGNY
Tél : 03.83.25.05.95 / 06.82.62.11.97

sarl
ENVIRONNEMENT *plus*

Création et entretien d'espaces verts

DEVIS GRATUIT

Notre savoir faire et notre expérience mis en valeur par notre équipe de professionnels nous amènent à vous proposer, avec le matériel approprié, divers travaux d'aménagements paysagers...

- ▶ Enrochement
- ▶ Dallage / Pavage
- ▶ Béton désactivé
- ▶ Engazonnement
- ▶ Plantation
- ▶ Clôture (bois, panneau soudé, simple torsion...)
- ▶ Terrassement

... et d'entretien d'espaces verts.

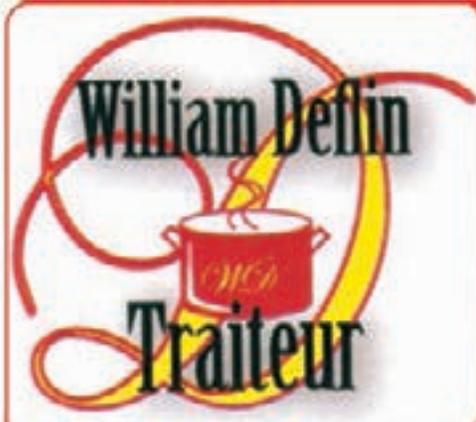
- ▶ Fauchage (chemin communal, départementale...)
- ▶ Débroussaillage
- ▶ Elagage avec lamier (jusqu'à 10 m de hauteur)
- ▶ Taille de haie
- ▶ Elagage
- ▶ Abattage
- ▶ Tonte

Nous sommes en mesure de vous proposer les solutions les plus adaptées à chaque situation. De nombreuses références dans le secteur privé, public ou encore de collectivité sont à notre actif :

Voies Navigables de France, Conseil Général de Meurthe et Moselle,
Conseil Général des Vosges, INRS, CNRS, Mairies, ONF, Usine Vicat,
Base militaire, Centre Alexis Vautrin...

Visitez notre site : www.paysagiste-environnementplus-54.com

Email : environnement.plus@orange.fr



WILLIAM DEFLIN

TRAITEUR

Boucherie - Charcuterie Traditionnelles - Traiteur



ACHATS DIRECTS de génisses
dans les fermes lorraines,
canton de Pulligny.

TRAÇABILITÉ :

PREMIÈRE QUALITÉ :

Génisses, moins de 36 mois.

**OUVERTURE
7i/7i**

**CHAQUE SEMAINE :
UNE PROMOTION !**

**Saint Sylvestre 2014 à Pulligny
Inscrivez vous dès maintenant !**



TRADITION - SAVOIR-FAIRE - QUALITÉ - SERVICE

8, place du Général Leclerc

54160 - Pulligny

Tél/fax : 03 83 25 01 64

P^{ble} : 06 74 25 62 68

www.traiteur-deflin.fr



WAGNER Immobilier International

**Vous souhaitez vendre ou acheter
un bien immobilier
Contactez-nous !**

**Wagner Immobilier
à votre service depuis plus de 20 ans**

Nos actions :

Estimation de votre bien immobilier
Prise en charge de la publicité Internet & Presse
(budget de 4 000 euros mensuel)
Contacts réguliers suite à toutes actions relatives à la vente de votre bien.
Etude de financement avant la signature d'un compromis de vente
Suivi du dossier Banque et Notarial



Agence Flavigny-sur-Moselle (54630)
6 rue de Mirecourt
03 83 50 30 36 ou 06 83 88 78 79



www.wagnerimmo.com

e-mail : wagnerimmo@orange.fr

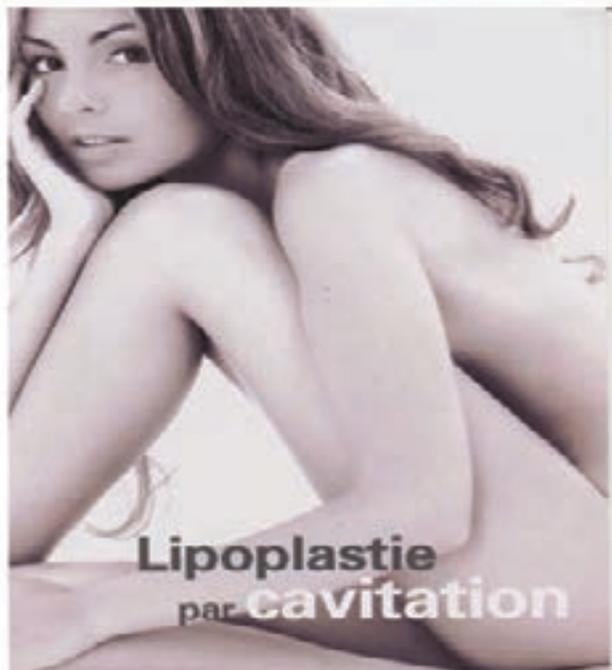
Agence Bénaménil (54450)
98 rue de la Libération
03 83 71 10 63 ou 06 11 10 06 71

Carte Professionnelle T622 - RCS Nancy 530 733 310

AZ BEAUTE

Esthétique - Cosmétiques
CELINE

05 rue des Armoises
54160 PULLIGNY
03.83.25.02.06
06.11.12.52.22
azbeaute@sfr.fr
www.azbeaute.fr



▶ **UN VISAGE RAJEUNI...
SANS AIGUILLE
NI INJECTION**

en seulement **15 MINUTES**

wish^{pro} ▶ **UNE TECHNIQUE
BREVETÉE
UNIQUE AU MONDE**

- ✓ Cliniquement prouvé
- ⌚ Effets immédiats (1^{re} séance -15 min.)
- ☑ Efficace et non-invasif
- ☑ Indolore

SERRURERIE MÉTALLERIE



Sylvain FIGEL
14 ROUTE DE PIERREVILLE
54160 PULLIGNY

Tél / fax : 03 83 25 38 03
Tél port. : 06 63 48 41 74

FABRICANT POSEUR DÉPANNEUR

Portails, portes de garage, serrures, portes blindées,
rampes d'escaliers, garde-corps, clôtures....



Automatismes
 Contrôle d'accès
 Système incendie
 Vidéosurveillance
 Anti-intrusion

AB SECURITE

 Professionnels & Particuliers
 Etude - Conception - Réalisation - Maintenance
www.absecurite.net

Meurthe & Moselle :
 4 Z.A. du Plateau
 54630 FLAVIGNY - NANCY
 Tél. : 03 83 25 05 12
 Fax : 03 83 25 54 80
ab-securite@wanadoo.fr

- Anti-intrusion
- Vidéosurveillance
- Système incendie
- Contrôle d'accès
- Automatismes
- Télésurveillance



VICAT EN LORRAINE
 Le groupe cimentier Vicat affiche un véritable savoir-faire en matière de solutions constructives durables

WWW.VICAT.FR

Vicat - Cimetière de Xauley - 18 route de Pierreville - 59990 XEUSLEY
 Tél : +33 3 83 47 03 86






7J/7 - 24H/24

LUDO : 07 60 03 13 06

SYLVIA : 06 52 04 78 80

FIXE : 03 83 26 74 47

TOUTES DISTANCES
GARES, TGV, AÉROPORT...

CONVENTIONNÉ SÉCURITÉ SOCIALE
HOSPITALISATION, CONSULTATION
DIALYSE, RADIOTHÉRAPIE...

3 PLACE DE LA LIBÉRATION - 54210 TONNOY

P
U
L
L
TAXI
G
N
Y



Bureau d'études
Maître d'oeuvre

Un projet de bâtiment ?
Un projet de lotissement ?
Un projet d'aménagement urbain ?
Une demande d'assistance sur des sujets spécifiques relatifs aux bâtiments ou travaux publics?

JP Ingénierie est là pour répondre à vos besoins.
JP Ingénierie vous aide à concrétiser vos projets, jusqu'à la «remise des clés»

Une équipe pluridisciplinaire au service de vos projets

Espace du Génie - 244 rue Thouvenot - 54200 Ecrouves - Tél: 03.83.43.24.51 - Fax: 03.83.43.14.64
contact@jpingenierie.com - www.jpingenierie.fr

S.A.R.L au capital de 20 000 euros - R.C.S Nancy B 430 255 786 00039 - N.I.L. FR 10 430 255 786 - NAF 7112B



Toilettes mobiles - Espaces modulaires Balayage industriel - Location de bennes Vidange/Curage

17 rue Moussière 54210 Ville en Vermois
Tél 03 83 26 69 04 - Fax 03 83 26 61 94
Email vivalor54@orange.fr

www.vivalor.fr

8 À HUIT

PULLIGNY

OUVERT

Du lundi au samedi
de 7h à 12h30 et de 14h à 19h30
Dimanche et jours fériés
de 8h à 12h30



Fruits
Légumes
Fleurs



Point chaud
Cuit sur place



Boucherie
Charcuterie



Surgelés-Frais
Libre Service



Boissons



Épicerie



Hygiène
Entretien



Presse



Gaz



Essence

**Venez, c'est prêt...
ou faites vous livrer à domicile**
pour cela passez votre commande
par téléphone au : 03 83 25 01 53
ou par mail : pulligny@8ahuit.fr



*voir conditions en magasin

8 À HUIT
Place du Général Leclerc
54160 Pulligny
"Maison Bigeot, depuis 1920..."

Boulangerie Pâtisserie HÜBSCH

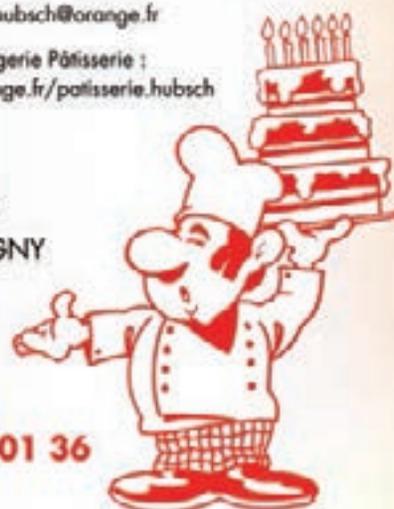
Sonia et Raphaël

Mail : patisserie.hubsch@orange.fr

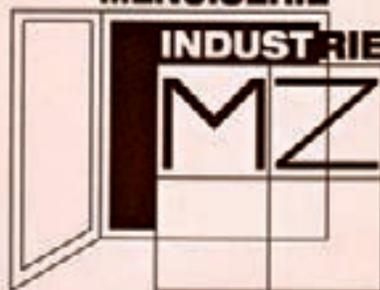
Site de la Boulangerie Pâtisserie :
<http://perso.orange.fr/patisserie.hubsch>

2 rue Franche
54160 PULLIGNY

Tél.
03 83 25 01 36



**MENUISERIE
INDUSTRIELLE**



1, Route de Benney
54134 VOINÉMONT
Tél. 03 83 25 02 55
Fax : 03 83 25 09 26

Email : menuiserie.mz@wanadoo.fr



CHAUFFAGE • ZINGUERIE
COUVERTURE • SANITAIRE
DEMOUSSAGE DE TOITURE



**GARDEUX
PAGEOT** SARL

4, rue Ville-Haute
54630 FLAVIGNY

Tél. : 03 83 26 73 22
Fax : 03 83 26 71 26



SERVIPROPRE
ENTRETIEN MULTI-SERVICES

www.servipropre.com

Votre partenaire propreté

- Nettoyage de vitres et bruyères
- Nettoyage après sinistres
- Nettoyage de fin de chantier
- Entretien régulier de bureaux, copropriétés, usines, parkings et trottoirs
- Nettoyage de moquettes
- Nettoyage et installation de moquettes
- Protection de sols peints
- Nettoyage haute pression de sols et surfaces
- Travaux d'accès difficile par méthode drapée
- Débarras de caves et autres locaux (appartements, magasins)
- Mise en place de consommables sanitaires :
gousses, essuie-mains, papier hygienique,
diffuseur de parfum, distributeur de pilules/hygéniseur

MOSELLE | MEURNE & MOSELLE | VOGES
03 87 721 369 | 03 83 255 085 | 03 29 392 638

Ets GARDEL

Matériaux de construction
Combustibles, fioul et charbons
Granulés de bois



14 Faubourg de la gare
54134 CEINTREY

Tél. : 03 83 25 02 75
Fax : 03 83 25 09 25

Email : ets.gardel@wanadoo.fr

www.gardelfreres.com



54740 BENNEY

Daniel CONTAL

Entreprise de maçonnerie

CARRELAGE - CHARPENTE - COUVERTURE

CLOISONS SÈCHES
ISOLATION INTÉRIEURE
CONSTRUCTIONS
RESTAURATIONS
TRANSFORMATIONS

Tél. 03 83 25 01 80

Portable : 06 86 96 77 98

Fax : 03 83 25 54 31



Modern'fleur

Composition et animations florales

Tous les dimanches matins à Pulligny en face de la boulangerie ou contacter Lydie pour votre bouquet, votre compo n'importe quel jour de la semaine.

Une fête, un mariage, une occasion spéciale, imaginez vos envies avec Modern'fleur.



Tél. : 06.50.12.68.18.

Mail : modernfleur@free.fr

www.facebook.com/modernfleur



Guidon

Pompes Funèbres



POMPES FUNÈBRES



MARQUERIE



CONTRAT OBSÈQUES



FLEURS

PERMANENCE
7j/7 & 24h/24

Tous les jours à une seule exception

NEUVES-MAISONS 64200 03 83 47 10 76

Salon Funéraire - 9, Rue Roger Salengro

ST NICOLAS-DE-PORT 64200 03 83 48 86 04

Salon Funéraire - 70, Rue Anatole France

MAVILLE LA MALGRANGE 67000 03 83 98 45 29

Salon Funéraire - 18, Rue de la République

LORVILLE 67000 03 83 73 69 32

Franchise Pascal Colette

4, Place Saint Rémy

NANCY 54000 03 83 38 87 97

Franchise Pascal Colette

34-36, Place des Vosges

Trois Génération d'Expérience

Pour tous renseignements

www.guidon.fr

Par e-mail

sart.guidon@gmail.com

Placard et Meuble sur Mesure



COLNELLE Jean-François

9 Rue Franche 54160 PULLIGNY

03 83 25 58 52

S.T.P.I.

*Aménage votre
espace de vie*

St NABORD

T: 03.29.25.54.18

<http://www.stpi88.com>

TRB

TRAPDID-BIGONI

**TRAVAUX ROUTIERS
TERRASSEMENTS
CANALISATIONS**

SIÈGE SOCIAL

88290 SAULXURES-SUR-MOSELLOTTE

TÉL : 03 29 24 61 74

AGENCES

3 RUE DES PORTIONS 88200 SAINT-NABORD

TÉL : 03 29 62 40 24

ZA LES SAUSSAIES 54850 MESSEIN

TÉL : 03 83 68 82 82

Agence GIROT - FLORENTIN

Monsieur Joël PIERSON

Route de Pierreville - 54160 PULLIGNY

Tél. 03 83 25 01 70 - Fax 03 83 25 59 58

VENTES VOITURES

**Neuves et
Occasions**

**Carrosserie
Peinture
Mécanique**



AUTO-ÉCOLE SYLVAIN

FORMATION AUTO MOTO SCOOTER

36 rue Jean Jaurès
54550 PONT-SAINT-VINCENT
Tél. 03 83 47 19 13 Agr. : 08350

auto-ecole.sylvain@wanadoo.fr

*Le secret de notre longévité ?
Grande disponibilité, qualité de
l'enseignement et chaleur humaine !*

HORAIRES:
Du Lundi au Samedi de 8h à 20h30

Auto-école créée en 1969



CHAUFFAGE • ZINGUERIE
COUVERTURE • SANITAIRE
DEMOUSSAGE DE TOITURE



GARDEUX PAGEOT SARL

4, rue Ville-Haute
54630 FLAVIGNY

Tél. : 03 83 26 73 22
Fax : 03 83 26 71 26



DISTRIBUTION ET GESTION EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Secteur Lorraine Sud
71, rue Gabriel Péri - BP 66
54110 DOMBASLE

- Services de l'eau et de l'assainissement
- Travaux d'équipement et de canalisation
- Services aux industriels
- Gestion des boues d'épuration

SERVICE CLIENTÈLE
03 55 66 45 00

notes

Propriétaires
occupants et bailleurs,

vous souhaitez
rénover ou adapter
votre logement ?

La CCMM vous
accompagne dans vos
démarches techniques
et financières.

1 Conseil d'orientations thermiques (COT)

Diagnostic thermique du bâti et orientations pour les travaux

2 Isolation thermique des parois opaques

(Isolation des murs intérieurs ou extérieurs, isolation des combles...)

3 Isolation thermique des parois vitrées

(fenêtres, portes-fenêtres, volets isolants, portes d'entrée...)

4 Énergies renouvelables

Solaire thermique et géothermie verticale

5 Ravalement de façade

+ les aides en diffus de l'Anah pour l'amélioration des logements :

Adaptation au handicap, lutte contre l'insalubrité et travaux d'isolation

→ Pour les travaux d'isolation thermique, le cumul est possible avec les aides Anah du programme « Habiter Mieux »

Les campagnes de traitement thermique et de ravalement de façade reçoivent un soutien du conseil régional de Lorraine.



La Région
Lorraine



POUR VOUS APPORTER CONSEILS ET INFORMATIONS PRATIQUES

C.C.M.M.

Alexandre BADIER



03-54-95-65-84

abadier@cc-mosellemadon.fr

Du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et
de 13h30 à 17h, le vendredi de 9h à 12h30

- Information, montage et instruction des dossiers d'aides habitat de la CCMM
- Suivi personnalisé lors de permanences
 - Conseils techniques sur l'amélioration du logement
 - Inscription aux ateliers isolation

E.I.E. Ouest 54

Éric DROUILLY
Nathalie LOPPINET



03-83-64-98-04

ouest54@eie-lorraine.fr

Permanences en communauté de communes

- Dates à vérifier auprès de la CCMM - RDV recommandé
- Conseils sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables
- Informations sur les aides de la région et de l'Etat (éco-PTZ, prime rénovation énergétique de 1350 €...)



Attendre le courrier validant le dépôt de votre dossier avant de commencer les travaux
Solliciter plusieurs devis et rencontrer l'un des conseillers **avant toute signature**